



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

### **Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

### **About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

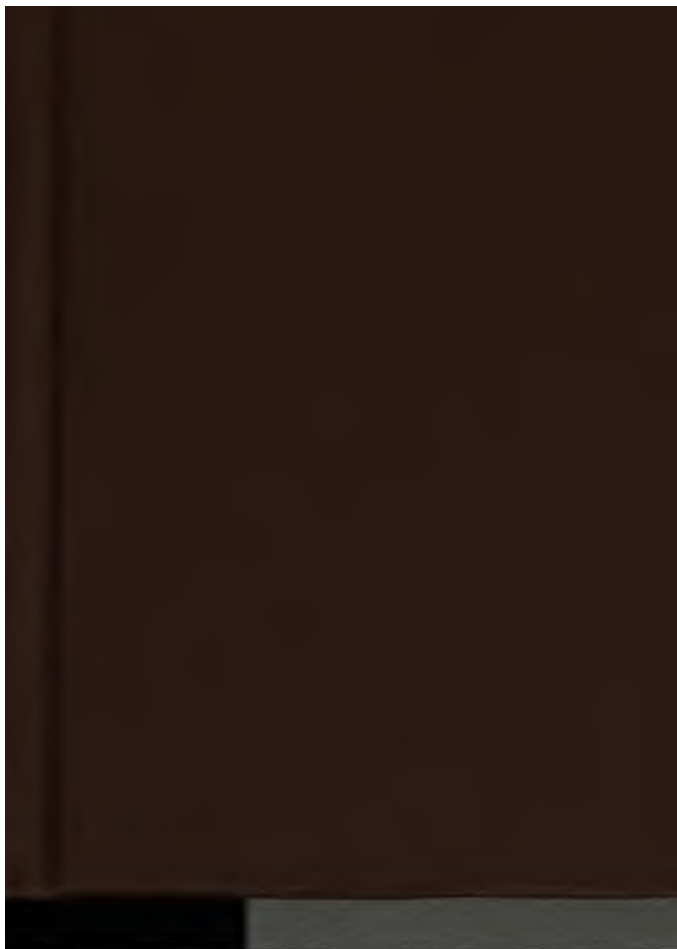
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



ROPE

iver

lick

Libro

17

ES SCIE

PROPERTY OF THE

*University of  
Michigan  
Libraries*

1817

ARTES SCIENTIA VERITAS





POLITIQUE  
CIVILE  
ET  
MILITAIRE  
DES  
VENITIENS.



A COLOGNE,  

---

Chez PIERRE MICHEL.  
M, DC, LXIX.





JN

5269

.L18



A MONSEIGNEUR  
LE DUC  
DE ROHAN,  
PRINCE DE LEON,  
PAIR DE FRANCE.



ONSEIGNEUR,

*L' Illustre Nom que  
vous portez est en une  
telle veneration chez les  
Venitiens, & le celebre  
Duc de Rohan, vostre*

## EPISTRE.

Ayeul, s'estoit acquis  
chez eux dans le temps  
qu'ils s'y retira, une esti-  
me si grande, que je ne  
doute point que lors qu'ils  
verront ce beau Nom à  
la teste de ce petit Traité,  
ils n'ayent pour mon Ou-  
vrage une consideration  
qu'il ne sçauroit jamais  
meriter par luy-mesme.

Ces Sages Politiques  
admirent encore aujour-  
d'huy, comme chacun  
sçait, les heroïques Qua-  
litez

## EPISTRE.

litez qui rendirent ce Prince l'un des plus parfaits Capitaines & des Heros les plus accomplis de son Siecle. Mais, MONSEIGNEUR, je ne doute pas qu'ils n'apprennent aussi avec bien de la joye, que nous voyons revivre en Vous ce mesme Nom avec toutes ses incomparables Vertus, & que vous n'estes pas moins l'Heritier de son rare merite, que

## EPISTRE.

vous l'estes de la noblesse de son Sang, & des Grandeurs de sa Maison. La Bretagne qui reconnoist en Vous celuy de ses premiers Souverains, vient d'admirer en la derniere Assemblée de ses Estats, la sublimité de vostre Génie; & la Noblesse de cette belle Province, dont vous estes né President, vous en a veu faire la fonction pour la premiere fois, a-

## EPISTRE.

vec tant d'esprit & tant  
de courage, que si le Roy  
a bien voulu vous don-  
ner dispense d'âge, pour  
commencer à Présider,  
ce n'a esté que pour  
faire mieux reconnoistre  
que vous estiez capable  
MONSEIGNEUR,  
au sortir de l'Enfance,  
de tout ce qui peut oc-  
cuper les Politiques les  
plus versez dans les Af-  
faires.

La Ville de Vannes,

## EPISTRE.

où ces *Estats* se sont tenus, en conservera long-temps la memoire; & s'il est vray que des *Anciens Venetes* ses premiers *Habitans*, vinrent les *Fondateurs* de l'*Estat* des *Venitiens*; ceux-cy en recevront encore plus agreablement les asseurances, & apprendront avec plaisir, que c'est sur ce *Theatre* où vous avez commencé à faire paroistre quel progres vous

ferez.



## EPISTRE.

ferez un jour dans la Po-  
litique Civile & Mi-  
litaire. Vous sçavez,  
**M**ONSEIGNEUR,  
que de tous ceux que  
vostre Vertu naissante a  
charmé, principalement  
durant cette Noble As-  
semblée, pas un n'a paru  
estre plus touché d'admi-  
ration que moy pour  
vous; pas-un ne vous  
a dû plus legitimement  
consacrer ses tres-hum-  
bles services, que je l'ay



## EPISTRE.

fait, ny vous dévouïer  
un attachement plus en-  
tier. Vous avez bien  
daigné me témoigner aus-  
si qu'ayant l'honneur d'e-  
stre un de vos Vassaux,  
mon attachement avoit  
eu le bonheur de vous  
plaire. Il ne me reste,  
**M**ONSEIGNEUR,  
qu'à rechercher les occa-  
sions de vous le rendre  
aussi agreable qu'il m'est  
glorieux, & de vous té-  
moigner avec quelle fide-  
lié,

EPISTRE.  
*lité, & quel profond re-  
spect je seray tout le temps  
de ma vie,*

MONSEIGNEUR,

Vostre tres-humble, tres-obeï-  
sant & tres-fidelle Serviteur,

DE LA HAYE.

A G T A-

T A B L E  
DES  
C H A P I T R E S.  
PREMIERE PARTIE.

<i>D</i> U Doge. CHAP. I.	page 1
<i>Du Conseil des Dix.</i> CHAP. II.	10
<i>Des Sages Grands.</i> CHAP. III.	18
<i>Des Procureurs.</i> CHAP. IV.	21
<i>Des Podestats.</i> CHAP. V.	24
<i>Des Camerlingues.</i> CHAP. VI.	28
<i>De leurs Ambassadeurs.</i> CHAP. VII.	30
<i>Des Nobles de l'Estat.</i> CHAP. VIII.	36
<i>Des Gentil-dones.</i> CHAP. IX.	46
<i>Des Citadins.</i> CHAP. X.	53
<i>Des Nobles de Terre-ferme.</i> CHAP. XI.	56
<i>Discours particulier sur quelques-unes de leurs Maximes.</i> CHAP. XII.	65

SECONDE PARTIE.

<i>D</i> E la Milice Venitienne en general.	
CHAP. I.	71
<i>Du Generalissime.</i> CHAP. II.	73
<i>Du General du Golfe.</i> CHAP. III.	81
<i>Du General des Galeaces, &amp; de leurs Gouverneurs.</i> CHAP. IV.	85
<i>Du General des Galions, &amp; de leurs Capitaines.</i> CHAP. V.	90
	<i>Des</i>

## T A B L E.

<i>Des Sur-comites des Galeres.</i> CHAP. VI.	92
<i>Du General ou Gouverneur de Candie ,</i> CHAP. VII.	98
<i>Du General de Dalmatie.</i> CHAP. VIII.	103
<i>Des Capitaines-Grands.</i> CHAP. IX.	106
<i>Des Generaux Etrangers.</i> CHAP. X.	112
<i>Du General Etranger de Dalmatie</i> CHAP. XI.	114
<i>Du General du Dêbarc.</i> CHAP. XII.	117
<i>Du Gouverneur de Candie.</i> CHAP. XIII.	121
<i>Reflexions en forme de Récapitulation ,</i> CHAP. XIV.	123
<i>De leurs Armées en general.</i> CHAP. XV.	127
<i>De leur Cavalerie.</i> CHAP. XVI.	130
<i>De leur Cavalerie Legere.</i> CHAP. XVII.	135
<i>De l'Infanterie.</i> CHAP. XVIII.	139
<i>De leurs Maximes Generales de Guerre.</i> CHAP. XIX.	148



*AVANT-PROPOS.*

---

DE LA  
FONDATION  
DE VENISE.

**P**ENDANT les Guerres cruelles de ce Fleau du Ciel Attila, personne ne trouvoit de refuge assuré pour se mettre à l'abry de ses violences. Les Villes renversées, les Peuples desolés, les Provinces fumantes des embrazemens qu'une  
mul-

## AVANT-PROPOS.

multitude de Barbares victorieuse allumoit de tous costez, n'estoient que les jeux de ce Tyran inhumain; & pour marque de ses Victoires, il ne laissoit dans tous ses Pais de conqueste, que l'horreur & le desespoir.

La Ville d'Aquilée, bien que tres-puissante, fut l'une de celles qui sentit le plus les effets de ce Bras insolent; & ceux de ses Habitans que les flâmes épargnerent, aimerent mieux se fier au plus infidelle des Elemens, que tomber une  
autre

## AVANT-PROPOS.

autre fois dans des mains si impitoyables. Ces misérables restes s'exposèrent dans de misérables Barques sur la Mer Adriatique, où apres avoir navigé quelque temps, enfin las & recrûs d'estre si longtems vagabons, ils se rassemblèrent dans de petites Isles, où ils donnerent le commencement à la plus noble Republique de l'Univers. Ils y bastirent des Cabanes, & s'y établirent avec assez de peine; car comme la necessité les pressoit, apres qu'ils eurent consommé le peu de  
vivres

## AVANT-PROPOS.

vivres dont ils s'estoient pourvus, ils se virent contrains d'avoir recours à quelque Mestier pour subsister. Celuy de Pescheurs & de Mariniers leur sembla le plus commode de tous : ils l'embrasserent volontiers ; & trafiquans dans les Terres voisines, ils s'acquirent quelque reputation, autant que leur Trafic & leur marchandise le permettoit. Ils vescuient avec une concorde & une amitié si grande, que leur façon de vivre charmant tous ceux qui les prati-  
quoient,



## AVANT-PROPOS.

quoient, attira insensiblement une tres grande multitude d'Habitans dans leurs Islettes, laquelle sans contrainte se soumettoit à leur Gouvernement, & peu à peu ils formerent un Corps considerable pour sa grandeur, & pour sa Politique.

Comme ceux qui s'estoient sauvez du naufrage de leur Patrie, estoient d'une condition meslée de Nobles, & de Plebéés, pour cimenter un Estat qui fut durable, ils proposerent un Gouvernement mitoyen, où les Nobles seroient com-  
me

## AVANT-PROPOS.

me les Chefs; mais tellement dépendans des autres Membres, qu'ils ne pourroient agir sans eux. Pour oster toute sorte de racines d'émulation, ils conclurent qu'indiferemment les Citadins (c'est ce que nous appellons Bourgeois) & les Gentils-hommes, iroient vestus de la mesme façon; ce qui s'est observé jusques à présent depuis tant de Siecles. Ils ordonnerent de plus, qu'ils porteroient tous certains Bonnets de laine noire, qu'ils appellent Barettes, garnis à l'entour d'u-

ne

## AVANT-PROPOS.

ne frange de mesme étoffe, pour les faire ressouvenir de leur ancienne condition, & rabatre par ce signe modeste la présomption qui pouroit s'emparer des jeunes Testes & des Caprieux.

Mais comme l'Envie s'attache toujourns à la Vertu, leurs Voisins les voyant s'accroistre, ne se pûrent resoudre à les souffrir. Ils n'osèrent d'abord se declarer leurs Ennemis; mais en troublant le Commerce, ils les obligerent enfin à la premiere rupture. Il ne man-  
quoit

## AVANT-PROPOS.

quoit à nos nouveaux établis qu'une conduite aussi sage pour la Guerre, qu'ils en avoient pour la Paix : mais comme ces grands Hommes n'agissoient que par un seul mouvement, ils établirent bientôt des Loix & des Maximes pour la Milice, qui les firent reconnoître pour les premiers de leur Siecle, & qui depuis les ont fait estimer les plus sçavans Politiques, & les plus redoutables Ennemis que l'on puisse avoir.

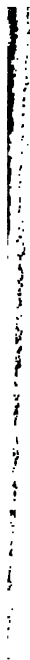
Voila le Berceau, pour ainsi dire, où ce grand  
Corps

## AVANT-PROPOS.

Corps s'est formé, où il s'est fortifié, & d'où fortant à la fin, il s'est épandu presque par tout l'Univers; puis que par son Commerce il n'y a point de Contrée où il ne penetre; & qu'à present mesme malgré les forces effroyables des Ottomans, il est le Maître de toutes les Mers du Levant. Je ne puis manquer, si je suis les pas de ces sages Testes, en décrivant leur *Politique Civile & Militaire*: celle-là fut la baze & le solide fondement de leur grandeur; & celle-cy luy a donné ce merveilleux accroissement

## AVANT-PROPOS.

fement qui les a rendus si redoutables à tout le Monde. J'iray d'abord au solide; & quand j'en auray dit ce que j'ay pû connoistre par la pratique du País dans mes Voyages, je parleray de leur Milice, où ayant servy quelque temps, j'ay tâché d'en observer toute la conduite & les Maximes principales.







LA  
**POLITIQUE**  
 CIVILE ET MILITAIRE  
 DES VENITIENS,  
 PREMIERE PARTIE.

---

LA POLITIQUE CIVILE  
 CHAPITRE PREMIER.

*Du Doge.*

**L** est si vray qu'un Corps,  
 quelque vigoureux & ro-  
 buste qu'il soit, n'est ce-  
 pendant qu'un tronc immobile &  
 une masse informe, s'il est privé de

B                      fa



## 2 LA POLITIQUE

sa teste, que cette seule verité, alleguée en Fable au Peuple Romain qui s'estoit retiré sur le Mont Aventin, & se vouloit retirer de la Tyrannie du Senat, fit descendre cette nombreuse & inquiete multitude, & luy fit donner les mains à une Domination qu'ils croyoient neantmoins insupportable. La Republique de Venise n'a pas ignoré de quelle importance il estoit d'avoir un Chef, & n'a pas crû son Corps bien affermy sans ce moyen.

Ils l'ont choisi pour trois raisons principales: La premiere a esté pour rompre le dessein des Factieux, qui ne pourroient pas si aisément faire leurs Brigues contre leur Patrie, & renverser sa liberté, voyant dans la place qu'ils voudroient usurper un Prince déjà établi par le consentement universel de toute la Republique: La seconde, pour attiedir cette ardeur de dominer & de regner, dans l'Ame des Ambitieux, par l'esperance

## DES VENITIENS. 3

rance que chaque Particulier peut concevoir de pouvoir arriver un jour à la suprême Authorité, est tant vray qu'il n'y a pas un seul de ceux qu'ils appellent Nobles qui n'y puisse pretendre; & pour contenter enfin l'Esprit volage de la Commune luy donnant dans leurs Doges l'ombre d'un Roy, & dans leurs Republicques l'ombre de la Liberté.

J'ay dit l'ombre d'un Roy; car dans la verité ce Prince qu'ils élisent en a plutost le Nom que la Puissance qui est si limitée, que le Grand Conseil, qu'ils appellent des Dix, peut dans une heure luy faire son Procez. Il est, je l'avouë, magnifiquement logé; mais il est aussi un illustre Prisonnier, puis qu'il ne luy est quasi pas permis de sortir de son Palais; & quand il le fait, ce n'est qu'à la dérobée, & comme ils disent *incognito*. Ce qui est de plus étonnant, c'est que pour l'obliger à se tenir serré & clos, il est permis au Peuple qui se

#### 4 LA POLITIQUE

plaindroit d'un Doge, de luy jeter des pierres, & de l'outrager s'il le rencontroit ou dans les Ruës, ou en Gondole, excepté les Festes de Ceremonie, où il est accompagné de tout le Senat & des Ambassadeurs.

Comme ils sont jaloux au dernier point de leur Liberté, ils ne pouvoient trouver de meilleur expediant que celuy-là, pour tenir leur Prince petit & dépendant, luy coupant par ce moyen tout le chemin qu'il pourroit prendre à un Empire plus absolu; estant impossible qu'à moins d'agir de luy-mesme, qu'il puisse ny entreprendre, ny executer aucune chose d'importance: outre que les Domestiques qui le servent luy sont donnez & payez par la Republique; & par consequent n'esperant de luy que l'honneur de le servir, ils ne sont pas gens à se contenter de si peu, & perdre les avantages qu'ils peuvent pretendre estans fidelles à ceux qui les ont placez là.

## DES VENITIENS. 5

Ce n'est pas qu'en tout le reste il ne soit reveré comme un grand Prince, qu'il n'entre en tous leurs Conseils publics, qu'il n'y ait voix délibérative par balotte qui à cause de son rang en vaut deux, qu'il ne precede toute la Noblesse & le Senat, qu'il ne mette en charge tous les Officiers, qu'il ne donne les Mandemens, qu'il ne fasse la pluspart de toutes les Ordonnances, car il ne les fait pas toutes; mais tout cela cependant avec une telle dépendance, qu'il ne le fait jamais seul, & sans l'assistance de quelqu'un desdits Nomez pour demeurer auprès de sa Personne, qui sous pretexte de l'assister par honneur, sont autant d'yeux qui veillent sur toutes ses actions. Ils élisent toûjours les Doges les plus vieux qu'il peuvent, tant pour en satisfaire beaucoup en peu de temps, leur Regne estant fort court, qu'à cause qu'ils croient que l'ardeur de Dominer, est comme déjà

## 6 LA POLITIQUE

morte dans des corps cassez & usez. Dans quatre années que je fus à leur service, je vis regner & mourir Contarini, Valiero & Pezaro.

La Ceremonie où le Doge paroist avec plus d'éclat & de majesté, est le jour celebre de l'Ascension, jour auquel il épouse la Mer avec un Anneau. Il y fait un Festin public où il ne paroist que fort tard, & fort peu de temps, & marche apres une Procession triomphante du lieu où il débarque jusqu'à l'Eglise de S. Marc.

Sans doute ce Prince paroist quelque chose de grand sur ce Vaisseau, qu'ils appellent le Bucentaure, doré jusqu'à l'eau, couvert d'un grand Baldaquin de la Pouppe à la Prouë de velours cramoisy, enrichy de broderie d'or & d'argent & d'une frange de mesme étoffe. Il est assis sur une espece de petit Trône; le Senat est rangé à ses costez & la teste nuë: luy vestu de pourpre, ayant en teste son Diadème, qui est un Bonnet d'une  
fa-



## DES VENITIENS. 7

façon assez bizarre , entouré d'un Bandeau Royal blanc à l'antique. Habillement cependant qui a quelque chose d'extrêmement auguste & majestueux. C'est ainsi qu'à peu de frais ils font regner pour un jour leur Prince ; & il est à remarquer que durant ces grands honneurs qu'ils luy déferent , ils le font toutesfois ressouvenir de sa dépendance , & du peril qu'il court s'il passe les bornes qu'on luy a prescrites , le faisant passer entre deux Colomnes qui doivent estre le lieu fatal de son chastiment , s'il attentoit à la Liberté.

Peut-on donner avec plus d'adresse un frain à ces Esprits imperieux & entreprenans , qui se laissant aller à la grandeur de leur Dignité , ne se contenteroient pas de cette mediocrité, où les Règles de la Republique veulent que l'on vive ? Et peut-on endormir avec plus d'agrément cette passion furieuse , qui cause tant de Troubles , & renverse tant d'Estats ?

## 8 LA POLITIQUE

Leur grande Politique paroist dans l'Electiion qu'ils font de leur Prince estant chez eux une Loy fondamentale & inviolable, que personne des Nobles ne peut arriver à cette suprême Dignité, s'il est marié; si bien que depuis tant de Siecles, ils n'en content que deux ou trois qui y soient parvenus, ayans encore leurs Femmes. Comme ils connoissent l'inclination & le penchant extrême que le Sexe a de vouloir regner, & de voir tout au deffous de luy, ils l'en ont exclus par une Loy qui ne choque point les Dames, puis qu'elles ne sont plus quand leurs Maris sont Princes. Ils sçavent aussi la passion forte que leur Nation a pour le Sexe, qui va jusqu'à des defferences serviles; & croyent qu'un Homme, quoy que fort Homme de bien, & dans les interests de sa Patrie, ne pourroit à la longue se defendre & resister aux dangereuses attaques d'une Femme entreprenante; & comme ce seroit  
vio-

## DES VENITIENS. 9

violent les Loix Humaines & Divines, que de séparer ce que les unes & les autres ont joint; par un coup adroit, ils ne tombent jamais dans pas-un de ces inconveniens, ne les choisiffans que lors qu'ils sont seuls; leurs Fils ny leurs Proches n'en font presque pas plus confiderez dans l'Etat, & ne vivent pas avec plus d'éclat que les autres. Ils n'ont pas la moindre marque qui les fasse connoître pour Alliez du Prince; Ils ne peuvent pas mesme conferer à toutes heures avec leurs Freres ou leurs Parens, & ne le font jamais sans Témoins; & si-tost qu'un Doge est élu, il dit adieu à ses Enfans, à sa Maison, à sa Famille, & à tout ce qu'il peut avoir de plus cher, puis que rien n'entre dans le Palais ordinaire des Ducs, que sa seule Personne.



## CHAPITRE II.

*Du Conseil des Dix.*

Ceux-cy sont à proprement parler, l'Ame de cette Liberté que les venitiens ont conservée depuis douze cens ans. Ce sont les Poles sur lesquels roule cette puissante Machine, & où certes l'on peut admirer un cours perpetuel d'une Sageffe inépuisable. Ce sont les Sources d'où coulent ces Maximes qu'on n'a point veu manquer, depuis qu'elles sont observées pour le salut de leur Patrie; & le Senat Romain quoy que plus nombreux, n'a jamais eu la force, ny l'adresse qui a éclaté dans ce peu de Gens qui composent ce petit Corps.

On les choisit sans brigue & sans faveur, & tous sont Gens consommés dans la pratique des Affaires dès leur plus tendre jeunesse. A la veri-

verité ceux qu'on élit pour ce Souverain Conseil, sont d'ordinaire fort avancez en âge; mais il est bien nécessaire que le maniment d'un Estat de ce poids ne soit pas traité par des mains peu accoustumées à ces importantes Negotiations. Ils sont plus Souverains en effet, que le Souverain mesme, puis que comme j'ay déjà dit, ils peuvent l'accabler quand il leur plaist, c'est à dire quand le bien commun de la Republique le commandera.

Ils ont des Secrets inconcevables pour découvrir tout ce qui se fait dans l'Estat; car outre ce qu'ils appellent les *Denoncies* secretes, ils en ont encore de publiques, qui donnent les Advis les plus importans; Ils en ont pour les Juremens, qui assurement est une Loy & une Defense qui ne peut estre assez rigoureuse; Ils en ont aussi pour les Pompes, qu'ils appellent extraordinaires, qui n'est pas un petit poinct dans cet Estat opu-

lent, où la Jeunesse & la Noblesse regorge de biens ; & certainement si l'on n'y tenoit la main comme on fait, nous verrions bientôt ces Vestes & ces Barrettes noires par terre, & leurs Gentille-dones porteroient le clinquant avec autant & plus de profusion que ne font nos Dames.

La Loy de ces Pompes est si austere & si rigoureuse, que les Courtisannes mesme, bien qu'au reste fort privilégiées dans l'Estat, n'en sont pas moins exemptes ; Et un des Procez qu'on leur puisse faire de plus grand préjudice, c'est de les accuser d'avoir porté des Robes d'une étoffe trop enrichie, & par consequent defenduë par les Edits : C'est par cette Politique qu'ils observent la mediocrité, qui a esté le but principal de leurs Ancestres ; c'est par ce moyen qu'ils empeschent encore les deniers les plus clairs de la Republique d'estre transportez dans des Provinces étrangères ; & enfin c'est l'adresse

## DES VENITIENS. 13

dresse dont ils se servent pour empêcher le luxe parmy le Sexe qui d'ordinaire est leur pierre d'achopement.

Ils ont encore une *Dénoncie* touchant les Affaires d'Etat; & celle-là est la plus dangereuse, & la plus à craindre, puis qu'un Homme marqué & dénoncé par un Billet, jetté *incognito* dans la Bouche de cette fatale Dénoncé, est d'abord apprehendé, & estant confiné dans un Cachot horrible, ne sçait, ny ne peut sçavoir la cause qui l'a jetté dans ce precipice, jusqu'à ce que leur confrontant par une petite fenestre celuy ou celle qui l'a accusé, il se peut bien excuser; mais d'ordinaire n'estant pas crû, veu l'extraordinaire jalousie où ils vivent de leur Liberté, est condamné au Canal qu'ils appellent *Orphano*, qui est le lieu cruel de leur dernier Supplice; & font perir l'Accusé de quelque condition qu'il soit, l'attachant sur une Planche entre deux Barques, un Boulet de Canon

aux

## 14 LA POLITIQUE

aux pieds, & l'autre à la teste.

Ce que j'ay appelé *Denoncies*, sont certaines Bouches cizelées hors d'œuvre dans les murailles du Palais, qui répondant à certains Canaux de pierre, dont les Senateurs du Conseil des Dix ont les Clefs, reçoivent les Billets funestes, qui tous les soirs sont visitez de ces Dix principaux, ou de ceux qui parmy eux sont en service.

C'a esté le dessein de ces Sages Politiques qui ont étably ce Conseil, de le multiplier jusqu'à Dix, pour en oster l'intelligence & la partialité plus aisément, estant presque impossible que dans un si grand nombre, il ne s'y rencontre quelqu'un qui preferé l'intérest public au sien propre; & comme nous ne nous pouvons defendre de certaines avercions qui naissent avec ceux que nous voyons, ce Senat a crû que selon le cours humain des affections, il falloit partager les sentimens, & les contre-balan-



lancer, sinon par un motif genereux de la Patrie, du moins par un instinct insurmontable de la Nature, qui ne nous permet pas de compatir & d'estre dans les sentimens de tout le Monde.

A proprement parler, ce Magistrat (car c'est le Nom qu'on luy donne) est ce que nous appellons en France le Conseil d'Etat Secret, où quelquefois le Prince préside; mais il y a cela de difference, qu'en France tout se fait sous le bon plaisir du Roy, & que s'il ne peut assister luy-mesme en personne, il nomme quelqu'un de sa part, que nous appellons Chef du Conseil; là où le Doge n'est pas toujours appelé dans leurs Assemblées; & bien loin d'y pouvoir nommer un Chef, ils ne luy communiquent que quelquefois les choses dont ils ont traité. C'est l'œil vigilant de tout l'Etat, & qui ne dort jamais, partageant si également & avec une telle mesure les soins qu'ils doivent

vent avoir pour la Patrie, qu'à quelque heure que vous alliez au Palais, vous en voyez toûjours quelqu'un; & dans les momens de la nuit les plus avancez, ils se succedent par ordre & par heure les uns aux autres, toûjours prests d'agir, & de s'opposer à tous ceux qu'ils croiront estre leurs ennemis.

Ce sont ceux qui jugent en dernier ressort de toutes choses, & des Affaires generalement appartenantes au bien public. A eux seuls est l'auctorité de chastier les Nobles Ventiens, & leur pouvoir s'étend encore bien plus loin: les Generalissimes dépendent de leurs Sentences; & apres qu'ils ont finy leur temps dans les Armées, ils se viennent soumettre à ces Dix, & sont obligez dans les six mois prochains, de s'excuser devant ce Trône redoutable, s'ils sont accusez d'avoir abusé de leurs Charges; ou du moins de rendre compte des Deniers, Munitions, Gens de Guer-

Guerre, & entierement de tout ce qui a esté sous leur conduite.

Le grand Pouvoir qu'ils ont, les rend venerables & redoutables; & comme le Prince mesme ne peut s'opposer à leurs Arrests, cela fait qu'ils prennent un tel empire sur les Esprits, que le seul Nom des Dix fait trembler ceux qui se sentent tant soit peu coupables. Nos Parlemens ny les Conseils mesme d'Estat, n'ont pas cette force & cette vigueur, nous ne les voyons agir dans nos Païs que lentement, leur puissance est bornée & limitée, ce qui cause leur mollesse; & certes s'ils se roidissoient avec la mesme fermeté & autorité contre les Méchans & les Inquiets, nous n'eussions pas veu en France tant de Conspirations, tant de Mutineries, & tant de Guerres cruelles, où nous mesme nous détruisons.



# 18 LA POLITIQUE

## CHAPITRE III.

### *Des Sages Grands.*

**I**Ls sont élus d'entre les Nobles, & aucun Citadin ne peut jamais parvenir à cette Dignité. Ils sont choisis pour leur merite & capacité, & leurs Charges ne sont point venales. C'est à peu pres ce que nous appellons en France les Secretaires d'Etat. Ils sont trois principaux qui sont comme les Chefs, qui ouvrent & resserrent tous les ressorts qui font joüer cette auguste Machine; Le Sage de la Mer, le Sage de la Terre-ferme, & le Sage de l'Écriture.

Celuy de la Mer dispose des ordres que l'on donne pour toutes les choses qui concernent leur Politique Maritime, & rien ne s'y passe qui ne sorte de ses mains. Il a le soin des Armemens, des Ravitaillemens, des  
Mu-

DES VENITIENS. 19

Munitions, & donne toutes les Commissions requises à cet effet : Il donne les Patentés & les Lettres à tous les Commandans de Galeres & Galions : Il donne & signe les Ordres necessaires pour ces Chefs, & a une pleine connoissance & puissance sur tout ce qui navige.

Celuy de la Terre-ferme a le soin de tout ce qui se passe dans le Continent, de revoir les Comptes des Camerlingues, qui sont comme nos Tresoriers, de faire payer & donner tous les ordres aux Milices qui sont en Garnison dans les Places à eux soumises ; & generalement c'est à luy qu'il faut s'adresser pour tout ce qui touche & concerne les Affaires de Terre.

Celuy de l'Ecriture a le soin des Registres du Conseil, de faire signer les Arrests qu'ils donnent, de sceller les Lettres & Patentés qui sont données aux Magistrats envoyez pour regir & gouverner les Provinces ; &  
Pon

l'on ne reçoit rien du Senat, soit Récompense, Donatif, ou Charge, qu'on ne fasse passer par ses mains. Les uns & les autres ont sous eux d'autres Gens pour les soulager ; & ceux-là sont des Citadins.

Ces Sages vont vestus d'une Veste d'écarlate violette à grandes manches, qui est la marque du grade où ils sont.

L'on a séparé ces Charges en trois, que nous voyons d'ordinaire en tous les Royaumes n'estre possédées que par un seul ; & on l'a fait pour infirmer & affoiblir les Dignitez qui seroient trop puissantes & trop maistresses dans un corps. Ils ont chacun leur Sceau, duquel ils scellent les Dépêches séparément, qui pourtant a la mesme empreinte.

## CHAPITRE IV.

*Des Procurateurs.*

ON les peut appeller Princes dans la Republique, & il y en a de deux fortes: Quelques-uns sont élus par le Senat, ou pour récompense de quelque service, ou pour leur vertu & probité: D'autres achètent bien cher cet honneur; & c'est un des Moyens dont se sert la Republique pour recevoir de l'argent dans les Necessitez pressantes.

Ils assistent à tous les Conseils, & aux Pregadis; mais n'y ayans qu'une voix comme les plus simples Gentilshommes, ils n'y peuvent pas davantage que le reste des Appellez. Ce n'est pas qu'ils n'ayent leur brigues, qui souvent selon le merite de la Personne, ne laissent pas d'estre fort puissantes, & par ce moyen ils peuvent

vent servir ceux qu'ils aiment.

Toutes les Nations qui ont affaire avec la Venitienne, taschent à s'acquiescer pour Patrons quelques-uns de ces Procureurs; & les Villes de Terre-ferme se mettent ordinairement sous la protection de quelqu'un de ces Seigneurs. La Noblesse mesme du País, se tient plus forte quand elle se peut dire de la Maison d'un de ces Princes: C'est ce qui donne un des principaux lustres à cette Charge.

Dans le Senat ils ont une place au dessus des autres, ont la mesme préeminence pour delibérer, & disent les premiers leurs sentimens; Mais pour tous ces avantages, leur train n'en est pas plus grand, & ils n'en font pas plus suivis par les ruës, pour garder inviolablement ce milieu égal qui fit l'heureux commencement de leur Republique. Il est vray que dans leurs Maisons ils font bien connoître ce qu'ils sont; car elles font  
som-



fomptueufes au dernier poinct. Les  
 Etrangers ne leur parlent point, que  
 premierement ils n'ayent demandé  
 Audiance; & quand ils l'ont obte-  
 nuë, ils font conduits par une longue  
 fuite de Cameriers dans le lieu où ils  
 la doivent recevoir. La pluspart font  
 fort fiers & peu civils: ce n'est pas  
 qu'il ne s'en trouve de fort honnestes  
 Gens; & dans le temps que je ser-  
 vois la Republique, un de ces Sei-  
 gneurs nommé Morofini ufoit si ge-  
 nereusement de la pourpre de Pro-  
 curateur que son merite luy avoit  
 acquise, qu'on admiroit également  
 en luy, la douceur de ses mœurs, la  
 noblesse de sa Race, & les charmes  
 dont il attiroit à soy les cœurs de  
 tous ceux qui avoient besoin de luy:  
 Vertu à dire le vray, que peu de No-  
 bles Venitiens connoissent.

Ils font distinguez du reste par  
 une Robe magistrale de mesme cou-  
 leur que les Sages Grands.

## 26 LA POLITIQUE

Leurs Robes & leurs Habits sont rouges : Ils portent la Veste à grandes manches d'écarlate, entendans tous les jours la Messe en Ceremonie dans leur Chappelle, où assistent ceux qui sont du Conseil. Ce sont des Gentilshommes de Terre-ferme, qui sont comme ses Assesseurs, lesquels joints avec le Podestat, deliberent sur toutes les occurrences qui se presentent, & par ce moyen ils donnent à cette pauvre Noblesse l'ombre de quelque Liberté, puis que dans les Affaires de consequence ils ne sont jamais appelez ; ou s'ils le sont, & qu'ils ne soient pas de l'avis du Podestat, on leur ferme la bouche, en leur montrant un Decret du Senat confirmé par l'opinion & le sentiment du Magistrat present.

Ils ont droict sur tous les Prisonniers, & jugent à la vie & à la mort en dernier ressort. Ils ont soin des Hospitaux, des Grands Chemins & des Ponts, & mettent durant leur  
Regne

## DES VENITIENS. 25

Cappelets à pied, avec l'Epée, & le Schiopo à la Bressane, qui est une petite Arquebuse un peu plus grande que nos Mousquetons. Les Gardes sont toujours en haye & sous les Armes à la porte du Sallon où le Podestat fait ses Assises; & l'accompagnent quand il sort, quelque part qu'il aille.

Le Senat donnant tous ces avantages à leurs Podestats, ne leur a pas permis de marcher en Princes pour leur hausser le cœur, & leur donner lieu de se méconnoître: Comme leur puissance ne va tout au plus que dans quatre ou cinq lieuës, ils n'ont pas assez de force pour rien entreprendre; mais il l'a fait pour imprimer dans l'ame des Peuples qui luy obeïssent, un respect & une veneration grande & soumise, voyant dans la majesté avec laquelle marche ce noble President, un échantillon de la grandeur de cet auguste Corps dont il est un des moindres membres.

C . Leurs



Pour se gagner mieux les cœurs de ces Nobles, ils leur donnent de petites Charges, où ils n'ont le maniement d'aucune chose, & cependant leur disent, comme j'ay entendu moy-mesme, qu'ils veulent partager leurs Charges avec eux, & qu'ils les prient de les soulager; mais en effet ils s'en servent comme de Valets, & les font marcher tout doucement où ils veulent.

## CHAPITRE VI.

*Des Camerlingues.*

JE devrois mettre icy un autre Magistrat, qu'ils appellent *Capitaine Grand*; mais comme sa fonction est Politique & Militaire, je reserve d'en parler, quand je traiteray de leur Milice, & passeray aux Camerlingues, qui sont toujours de pauvres Gentilshommes Venitiens que l'on en-

## DES VENITIENS. 29

envoye dans ces Charges pour pouvoir s'acquérir quelque chose, ce qu'ils ne manquent pas de faire dans les Receptes & les Payemens qu'ils font; & le Senat à la bonté pour eux, de n'examiner pas trop leur gestion. Ils sont aussi vestus de rouge comme le Podestat, reçoivent les ordres, & du Podestat, & du Capitaine Grand, & s'acquittent leurs Billets. Quand ils s'entendent avec ces deux Magistrats, ils font mieux leurs bources, & on les continuë dans ces petites Charges, mais fort lucratives, jusques à ce que l'on connoisse qu'ils ont acquis assez de bien pour pouvoir soutenir leurs rangs dans la République.

## CHAPITRE VII.

*De leurs Ambassadeurs.*

LE but principal de leur Politique, est des'entretenir par toutes fortes de voyes dans l'amitié des Potentats de l'Europe; & ils sont si amateurs de la tranquillité, qu'on les a veu souvent acheter bien chèrement la Paix de leurs Ennemis les plus cruels. Un des plus puissans & des plus adroits moyens dont ils se servent pour nourrir & fomenteur cette union avec les autres Princes, est cette mode ancienne d'Ambassadeurs qu'ils envoient avec éclat à chaque Cour. Ils les choisissent toujours de Race Patricienne, c'est à dire de ces anciens Senateurs, qui furent les premiers de leur Estat, & taschent de rencontrer tant qu'ils peuvent, & le merite de la  
Per-

Personne, & la noblesse de la Race.

Ils ont permission de s'habiller à la mode des Païs où ils sont destinez, & d'y vivre d'un autre air qu'ils ne font pas à Venise, ce que pas-un des autres Magistrats de la Republique n'oseroit faire; & ils sont d'ordinaire si accorts dans ces sortes de Negotiations, qu'ils penetrent dans les plus secrets Cabinets des Roys, & par une Clef d'or qui est forgée dans le Senat, il n'y a guere de Ressort pour ferré qu'il soit dans un Conseil Souverain, qu'ils n'ouvrent & qu'ils ne manient: l'on n'épargne rien sur ce sujet, & principalement si l'on a quelque soupçon.

Bien qu'il paroisse que ces Ambassadeurs ayent une pleine Puissance, elle est pourtant limitée; ils n'oseroient sur quelque Affaire que ce soit donner une dernière resolution, qu'ils n'en ayent premièrement écrit à Venise, & receu les ordres du Senat, qu'ils suivent ponctuellement.

Ils n'ont pas mesme permission d'ouvrir & lire les Pacquets & les Dépêches seuls. On leur donne certains Secrétaires qui sont Citadins Venitiens, Gens que l'on choisit de grand sens ; & d'expérience au maniment des Affaires, qui doivent assister à l'ouverture & à la lecture de ces Lettres.

C'est un contrepoids à la Noblesse, puis qu'en quelque façon nous la voyons soumise dans un poste si illustre à un simple Citoyen ; & l'on ne peut assez admirer la prudence de ces grands Hommes qui sçavent donner des limites si propres à toutes les puissances qu'ils établissent, qu'il leur est impossible de s'attribuër une entiere Authorité.

Les Raports que font les Secretaires, soit par Lettres, soit de vive voix, sont tellement crûs au Senat, que c'est assez pour perdre un Homme, & pour fomentier la jalousie, & empescher le concert qui se pourroit trouver dans  
les



## DES VENITIENS. 33

les Personnes de mesme condition employées à la mesme chose. La Republique nomme exprés un Noble à qui elle donne l'apparence de Chef de l'Ambassade, & luy met à ses costez un Citadin pour éclairer de pres ses actions. C'est une chose inconcevable, de voir le mesme jour de leur retour ces illustres Senateurs renoncer aussi genereusement à tout l'éclat de leur Magistrature, qu'ils l'avoient entrepris pour le bien de leur Patrie; marcher dans les ruës, & paroistre dans les Places avec la mesme modestie, & la mesme simplicité que le dernier de leurs Citoyens. Par cette soumission, ils gagnent les cœurs de leurs Sujets, & les obligent à obeir aussi aux Loix sans contrainte & sans murmure, puis qu'ils voyent leurs Chefs baisser la teste les premiers, & se soumettre au joug de leur Politique.

Pour ce qui est des Ambassadeurs Etrangers envoyez à Venise, ils les

## 34 LA POLITIQUE

reçoivent avec de grands honneurs : le Senat en Corps, en Robe rouge, les va querir en Gondole, les complimente en quelque Isle éloignée de la Ville, & les conduit avec grand Cortège de ces petits Batteaux, chaque Senateur ayant à ses costez dans la Gondole un des Gentilshommes de l'Ambassadeur.

Mais cette journée expirée, ils n'ont plus la liberté de se voir, ny de se parler, & les Ambassadeurs ne peuvent en aucune façon du monde negotier avec qui que ce soit de l'Etat. Tout se fait deormais en plein Senat, en presence du Doge, & des Conseillers & Senateurs, où ils n'ont jamais de réponse sur le champ des choses proposées; mais apres qu'ils se sont retirez, l'on va aux Voix & aux Balottes, par lesquelles on détermine ce que l'on doit répondre.

La Loy est si rigoureuse pour les Ambassadeurs, que si on sçavoit qu'un

qu'un Noble Venitien eust parlé, non pas avec l'Ambassadeur seulement, mais avec le moindre de ses Gens, il n'y va pas moins que de la vie au Gentilhomme, de façon qu'ils fuyent leur abord comme la veüe d'un Basilic. Depuis vingt-six ans un Contarini Neveu d'un Doge, fut étranglé dans les Prisons, pour avoir esté trouvé dans une Gondole avec un Secretaire d'Espagne; & un de mes Amis, Noble Venitien, appelé le Labia, qui avoit long-temps demeuré en France, dans le dernier adieu que Monsieur du Plessis-Besançon fit au Senat, admirant la beauté du jeune Chevalier son Fils, ne se pût empescher de l'acoster; & s'estant douté qu'un des Dix qui sont toujourns aux écoutes l'avoit apperceu, il s'alla sur le champ accuser luy-mesme à ces redoutables Juges, & apres une severe reprimande, eust enfin son abolition, parce qu'il avoit prevenu son Accusateur.



## 38 LA POLITIQUE

bre dans Venise, puis que le zelé Inquisiteur ne peut rien faire ny entreprendre sans l'avis & la permission de certains Senateurs nommez pour l'assister, qui d'ordinaire comme le reste de la Nation, n'estans pas trop scrupuleux, résistent à l'ardeur de ses emportemens Catholiques. Pour couper court, toutes les Charges en Chef, dépendantes du Senat, tant Civiles que Militaires, ne sont données qu'aux seuls Nobles Venitiens; le reste des Citadins & Nobles de Terre-ferme ne peuvent aspirer aux Subalternes.

Jusqu'à l'âge de vingt & cinq ans les Nobles Venitiens ne peuvent entrer dans le Conseil. On n'a peut-estre pas toujours cette severité pour eux, & pour peu qu'ils ayent d'Amis, ils sont receus dès la vingtième année: C'est là qu'ils façonnent ces nouvelles Plantes, au Gouvernement de l'Estat: c'est là qu'ils les instruisent dans la plus raffinée Po-  
liti-

## DES VENITIENS. 39

litique, & les élevent dans les Affaires. Bien que l'ardeur d'une jeune Noblesse semble ne pouvoir pas s'accorder avec la froideur de ces testes blanches & courbées sous le faix de la Republique, l'on en voit pourtant resulter une si grande union de volonte, & une concorde si admirable, que l'on reconnoist que la vigueur de ces jeunes courages, n'a que ce qu'il faut d'emportement pour réchauffer le sang froid des Vieillards; & que ceux-cy n'ont de glace apparente, que ce qu'il faut pour temperer les bouillons violens de cette jeunesse.

Les Pregadis, qui sont les Conseils ordinaires où ils sont appellez, témoignent assez par leur Nom ce que c'est; car *Pregadi* en langage Venitien, ne veut dire autre chose que Conviez ou Priez. Ils s'assemblent premierement dans la Place de Saint Marc, tous en Corps, où chacun faisant sa Brigade, ou pour soy, ou pour son

son Amy qui aspire à quelque Magistrature, ils se promettent & sollicitent leur Cabale.

Il n'est permis qu'à eux seuls de se promener dans ce temps-là dans un certain espace de la Place; & si quelque Etranger s'avançoit jusqu'à eux, ils le repoufferoient avec violence, & luy feroient recevoir quelque insulte. C'est comme un lieu sacré tout le temps qu'ils y demeurent, qui est appelé du sur-nom de *Pregadi*. Il est le long de la façade du Palais, & s'étend en largeur jusqu'à la moitié de la Place. Ils observent une chose assez plaisante, mais bien adroite; & c'est que lors que quelqu'un qui a brigué une Dignité sort du Conseil, soit qu'il l'ait obtenüe, ou non, tous luy vont faire compliment à la sortie, luy jurant un certain Serment usité parmy eux, qu'ils ont fait tout leur possible pour le servir; de façon qu'un pauvre rebuté, outre l'affront qu'il a d'estre décheu de son esperance,

## DES VENITIENS. 41

rance, se voit encore nécessité de recevoir une civilité de celuy qui peut-estre a esté le destructeur de son dessein ; & ils ne peuvent jamais sçavoir qui leur a nuy, ou servy, veu que l'affaire se terminant par Balottes mises dans de certains Vases sans suscription ny écriture, la chose demeure tellement confuse, qu'un Oedipe n'en viendroit pas à bout.

C'a esté l'expedient le plus seur qu'on ait jamais inventé pour rendre les sentimens libres, que ces Balottes; car qui n'avoüera que quand il faut dire son sentiment en pleine assemblée, que nous avons certains motifs insurmontables, qui nous obligent de parler contre nostre conscience ? ou c'est contre quelque Grand qu'on n'oseroit choquer, ou contre un Amy que l'on ne veut pas perdre, contre un Homme d'esprit dont on a affaire, ou contre un semblable qui demain nous peut rendre la pareille ; mais cette façon cachée d'opiner, les  
met

## 40 LA POLITIQUE

Son Amy qui aspire à quelque Magistrature, ils se promènent & sollicitent leur Cabale.

Il n'est permis qu'à eux seuls de se promener dans ce temps-là dans un certain espace de la Place; & si quelque Etranger s'avançoit jusqu'à eux, ils le repousseroient avec violence, & luy feroient recevoir quelque insulte. C'est comme un lieu sacré tout le temps qu'ils y demeurent, qui est appelé du sur-nom de *Pregadi* il est le long de la façade du Palais, & s'étend en largeur jusqu'à la moitié de la Place. Ils observent une chose assez plaisante, mais bien adroite; & c'est que lors que quelqu'un qui a brigué une Dignité sort du Conseil, soit qu'il l'ait obtenue, ou non, luy vont faire complimens à la sortie luy jurant un certain Serment usé parmi eux, qu'ils ont fait tout le possible pour le servir, & de faire qu'un pauvre rebelle ne soit pas qu'il a d'estre



ment de se voir au deffous des autres, & par ce moyen entretiennent leur Noblesse dans sa force & dans son lustre.

Sous leurs Vestes noires, ils sont tous vestus à la Françoisé, & fort proprement, & toute la jeune Noblesse a une aversion à cette sorte d'habit long qu'ils sont obligez de porter; il faut pourtant qu'ils s'y accommodent, s'habituans à la mode de leurs Pais; Ils la gardent jusqu'à la mort, quand ils vont à la Campagne, dans les Villes de Terre-ferme, ou dans leurs Maisons de plaisir; mais hors la Ville, ils sont à la Cavaliere, ou à Cheval, ou en Carrosse, suivis d'un tas de Coquins, qu'ils appellent *Bravi*, souvent par vanité, mais quelquefois aussi par necessité; car comme ils sont tous hauts à la main, à peine s'en trouve-t'il quelqu'un qui n'ait quelque méchante affaire: Et comme en ce Pais le courage ne gist pas à faire une bonne action,

action, mais à se défaire de son ennemy; pour n'estre pas surpris, & pouvoir surprendre les autres, ils marchent accompagnez de ces Bandidiers; mais en Ville ils marchent seuls, & les Braves ne paroissent jamais que dans leurs Maisons.

L'on ne s'oppose jamais à la débauche de la jeune Noblesse; on semble mesme la vouloir fomenter par la permission que les Courtisannes ont de tenir impunément Maison publique; mais pourtant dans un Quartier séparé. On n'ignore point dans le Senat, qu'un Voluptueux ne songe qu'à ses plaisirs; & qu'un dupé par les artifices d'une Courtisanne, n'a de pensée que pour sa perte, pourveu qu'il ne minute point celles des autres; & qu'aveuglé de cette passion, il n'ait pas d'autre veue que celle qui le conduit chez sa bien aimée. Ces sages Politiques laissent exprés évaporer les flâmes d'une jeunesse entre les bras de ces Idoles, & étouff



étouffent par un doux poison ces Esprits bouillans, qui pouroient renverser l'Etat par leurs faillies. Depuis ce fameux Tiepolo; l'on n'a point découvert de conspiration formée, assez forte pour faire rien craindre à la Republique; & si quelqu'un en a veu naître, on l'a d'abord accablée, & étouffée dès sa naissance comme un miserable avorton.

La plupart font tres-grands Joueurs, mais tres-fins & tres-subtils; ils ont de certains Lieux destinez à cet effet, qu'ils appellent *Ridotti*, ou Reduits, là où ils s'assemblent, & sans dire pas-un mot, non plus que des Statués, ils perdent & gagnent avec la mesme froideur. Celuy qui tient la table à tous venans, est d'ordinaire un Senateur; de façon que mesme dans les Jeux ils ont devant les yeux un de leurs Juges. Ils ne s'adonnent à aucun exercice du Corps, & mesme les méprisent; & je croy qu'on les élève dans  
cette

cette vie faineante, de peur de réveiller ces esprits letargiques, qui s'enfevelissent dans l'assurance des voluptez.

## C H A P I T R E IX.

*Des Gentil-dones.*

**P**UIS qu'elles composent une des principales parties de la Noblesse du País, j'ay crû qu'il me seroit permis de faire une petite digression vers elles, & dire un mot en passant de leurs coûtumes.

Elles sont de leur naturel extrêmement superbes & fieres, & ne croyent pas qu'il y ait dans le monde d'autre Noblesse que la leur. Elles ne se mesalliënt jamais, & elles se jettent plutôt dans des Convents où elles ont toute sorte de liberté, que de se refoudre à un Mariage inégal. Dans leurs Maisons elles sont somp-

pteu-

## DES VENITIENS. 47

pteusement vestuës de brocatel, & d'autres riches étoffes, & s'habillent & se mettent toutes à la Françoisë. Quand elles sortent en public, elles sont fort modestement, mais cependant tres-proprement vestuës; elles portent toutes la gorge découverte, qu'elles ont pleine & belle, & se coëffent à nostre mode, avec autant de curiosité que nos Françoises. Du temps que Madame de Besançon estoit à Venise, elles s'étudioient fort à la copier, & recherchoient avec soin toutes les modes qu'elle avoit apporté de France.

Les Beutez languiffantes ne sont pas les plus estimées, elles prisent plus la vivacité que la douceur; & une Brune brillante & fournie plaist davantage en ce Pais, qu'une Blonde mourante & mince; elles affectent une certaine rougeur sur leurs gorges & dans leurs visages, qui d'abord choque les yeux des Etrangers. Elles sont extrêmement referrées chez elles;

## 48 LA POLITIQUE

les ; mais elles inventent tant de moyens pour se donner un peu de liberté, qu'excepté qu'on ne les visite pas chez elles, on les peut voir presque tous les jours : elles ont certaines Fêtes affectées toutes les semaines, où elles se rendent dans des Eglises sous prétexte de prier pour le bien public, ou d'une affection particulière à certain Saint ; & là derrière des piliers, les Nobles font à la queue des œillades qu'ils dérobent avec une accortise propre à cette Nation extraordinairement discrète.

Certaines Camerieres assez fantasquement & assez grossièrement vestuës, les suivent & les soutiennent, & c'est par le moyen de ces Suivantes qu'on va quelquefois jusqu'à elles dans le temps où elles jouissent plus librement d'elles-mêmes, & où elles se peuvent promener. C'est depuis les Roys jusqu'à la première semaine de Carefme, qui est un Carnaval perpetuel, qu'elles ont licence

## DES VENITIENS. 49

licence d'aller travesties à la Place de S. Marc, de se trouver aux Assemblées, d'aller au Bal & aux Jeux, où l'on danse d'une façon plaisante; elles n'oseroient durant ce temps refuser la main à un Masque, de peur de refuser quelque Noble travesty, qui seroit parmy eux un tres-grand affront. Elles se tiennent dans ces Assemblées, assises tout de rang sans dire presque une parole; Et quand on les mene danser, il faut prendre garde de ne presenter pas la main nuë, autrement on courroit risque de quelque affront, & mesme d'une *Stillettade*, ou coup de Poignard. Leur Danse est un marcher grave & lent, de chambre en chambre, jusqu'à ce que l'on soit retourné au lieu où on les a prises. Les Instrumens n'y manquent pas; mais tellement disposez dans chaque Appartement, que l'on n'entend qu'une seule melodie. Dans l'une il y aura un Theorbe, dans l'autre une Angelique; dans

D                    celle-



celle-cy une Epinette, dans celle-la un Violon & un Cistre; & ainsi autant de changemens que vous faites de Chambres, vous trouvez autant de changemens de tons & de notes.

Leurs Jeux sont un *eternel tacet*; car vous verrez le long d'une grande Table cinquante ou soixante Gentil-dones, manier des Cartes, avec un silence de Statuë, & donner leur argent avec une si grande indifferente, qu'elles ne changent pas mesme de couleur. J'ay esté plusieurs fois à ces sortes d'Assemblées, exprés pour apprendre ce Jeu, qui va extrêmement viste; mais comme elles ne parlent jamais, il me fut impossible d'y rien comprendre.

Outre toutes ces Festes, elles ont encore la mesme liberté aux Epoufailles de leurs Parens, à certains jours qu'elles appellent *Procuratici*; & quand la Republique fait quelques Solemnitez pour des Victoires remportées. Chez elles, elles s'a-  
mu-



## DES VENITIENS. 51

musent par divertissement à faire leurs *Punti in aria*, qui sont ces Poincts de Venise si estimez en France.

Leurs Carroffes sont leurs Gondoles, Batteaux fort aïsez & fort vistes, dont il est presque impossible de faire une description qui les represente à nostre imagination. Tout le long de l'Esté, elles vont sur le grand Canal au dessus du *Pontrealte* à la Promenade; Elles appellent ce Divertissement, prendre le frais. Les Gondoles vont avec une telle vitesse, que bien que la Mer du Canal y soit fort calme; cependant par l'agitation violente des Rameurs & des Batteaux qui volent pour ainsi dire, elle s'enfle & s'irrite si fort, qu'elle semble menacer avec ses écumes & ses vagues ceux qui la veulent braver. Ce qui est de plus admirable, c'est l'adresse des Gondoliers, qui parmy une si grande multitude, & une confusion si mêlée de Batteaux, ne s'en-

tre-choquent jamais, quelques détours qu'ils fassent; & suivent si justement, sans faire paroître pourtant aucune affectation, la Barque qui porte la Bien-aimée, que malgré le desordre d'une infinité de traverses, ils se rencontrent toujours aux occasions où la prunelle jouë son jeu.

L'on pourroit icy faire une réflexion sur les Esprits deffians de cette Nation, & admirer comment dans de certaines rencontres, ils sçavent pourtant vaincre & fouler aux pieds une passion qui est chez eux la Dominante. Ils connoissent parfaitement la complexion du Sexe, qui se roidit plus fort contre les choses defenduës, & pour cela ils relaschent un peu de la jalousie & severité d'Italie, & leurs laissent jouïr d'une image de Liberté, pour ne cabrer pas des Esprits capables de prendre feu, & leur donner de mauvais quarts d'heures.

## C H A P I T R E X.

*Des Citadins.*

J E les mets apres les Nobles ,  
 J'avant que parler de l'Etat de  
 Terre-ferme, & à cause qu'ils se di-  
 sent aussi du nombre, s'appellans  
 Nobles Citadins. A moins que d'é-  
 tre fort accoustumé & fort connois-  
 sant, il est impossible de les discerner  
 d'avec les Gentilshommes; ils vont  
 vestus de la mesme façon, & n'ont  
 rien plus les uns que les autres. Il  
 est vray que quand on a pratiqué la  
 Noblesse, & qu'on connoist l'esprit  
 & le genie qui les possede, on en fait  
 aisément le discernement. Les Ci-  
 tadins n'ont pas la teste si élevée, ny  
 le front si découvert; leur contenance  
 n'est pas si libre, ils ont la veuë un  
 peu plus basse, & saluënt avec plus  
 de soumission.

Ils sont tous Gens d'esprit, & d'un jugement profond, ayant de fort grandes intelligences dans les Païs Etrangers; Ils sont riches & ménagers, ils ne font & n'exercent aucun Mestier; mais seulement se font Portionnaires avec les Trafiquans en gros. Leur Commerce principal est avec les Juifs, qui ont dans Venise un Quartier separé. Ils sont à proprement parler les premiers du Peuple, & les Nobles les ont associez à eux par la conformité des Vestemens, pour trois raisons.

La premiere, pour les attirer davantage à eux, & leur faire souffrir avec plus de quietude le joug severe & l'empire absolu du Senat, en les honorant du mesme Vestement que les propres Senateurs, & pour endormir par ce moyen la Commune, qui croyant partager avec les Nobles dans leurs Citoyens l'estat & le maniment des choses, n'ont de tout cela qu'une Robe.

L'au-

L'autre, pour cacher aux yeux des Etrangers le veritable nombre des Gentilshommes , & le faire croire plus grand qu'il n'est , & oster par ce moyen l'envie que l'on pourroit prendre de les attaquer.

La derniere , que je croy la plus forte , est pour se cacher pour ainsi dire parmy la foule , & ne donner pas de prise si ouverte & si assuree contr'eux , à qui entreprendroit de les exterminer ; veu que si on ne les attaquoit qu'à la seule marque de leurs Vestemens , l'on enveloperoit dans la mesme ruine, le Citoyen & le Noble ; chose qui deviendroit impossible , veu le grand nombre des uns & des autres ; & ainsi ces Citadins sont comme les Boucliers dont la Noblesse se couvre.

Ils n'entrent jamais dans les grandes Charges , & ne manient rien de la Republique , que sous un Gentilhomme Venitien. On les fait Secretaires des Generalissimes , des Am-



bassadeurs, & des Provediteurs Generaux. Ils sont receus dans le Barreau, & vont volontiers sur les Vaisseaux de la Republique ; & ce qui fait qu'ils croyent avoir grande part dans l'Etat, c'est qu'ils sont nommez aux Charges par le Conseil, & qu'en effet on ne les employe aupres de personne, que comme des Surveillans.

#### CHAPITRE XI.

##### *Des Nobles de Terre-ferme.*

C'Est une des choses qui surprend le plus les Etrangers, que la soumission, & pour ainsi dire la bassesse que ces Nobles ont pour les Venitiens, qui va jusqu'à une telle veneration, qu'ils ne se couvroient jamais devant le moindre d'eux, que par des commandemens reïterez. Ils ne laissent pourtant pas d'estre en quel-



quelque estime dans le País; mais dans la Ville, ils ne font non plus confiderez que le moindre des Artisans.

On les tient dans une telle servitude, qu'ils ne possèdent aucune Magistrature, ny aucune Dignité qui ait éclat dans la Republique. Ils ne font jamais appelez dans les Conseils d'Etat, & n'ont pas plus de connoissance de ce qui s'y passe, que le plus vil Pêcheur de Moran. On les nourrit exprès dans cette ignorance & dans cet éloignement des Affaires, pour les tenir toûjours bas, & ne les faire aller de pair à compagnon avec ceux qui doivent estre leurs Maistres; car comme ils sont d'un esprit entreprenant, vif, desireux de nouveautez, & peu fidelles, si on leur laissoit avancer un pied, ils y mettroient bientôt tout le corps, & connoistroyent à la fin que sous ce masque de Liberté, ils sont en effet comme des Esclaves. La Republi-

## 58 LA POLITIQUE

que a une telle défiance de ces Messieurs, qu'il n'y a point d'expedient qu'elle ne mette en œuvre, pour leur dérober la connoissance de leur servitude & les mettre hors d'estat de s'en pouvoir relever.

Pour ne les pas desesperer tout à fait, les Souverains Magistrats envoyez du Senat pour les gouverner, les appellent aupres d'eux, leur confient en apparence les Affaires, leur permettent comme j'ay déjà dit de prendre le titre de Conseillers; ils les font Arbitres des petits Differens qui naissent dans leur Ville, leur communiquent les premiers les ordres du Senat, qu'il faut pourtant qu'ils suivent aveuglement, & leur donnent de petites Charges, qui sont plus ferviles qu'honorables. Ils les entretiennent cependant par ces fausses apparences; & ces pauvres Gentilshommes se retirent aussi contents chez eux avec un *Adio à Vosignoria*, comme si en effet ils estoient appelez

appelez aux plus hauts Ministres.

Ce sont la pluspart Gens implacables, & qui tiennent pour axiome, que l'on ne doit jamais *fidarsi al nemico reconciliato*. Ils sont si enracinez dans la vengeance, que dans toutes les Villes de l'Estat l'on ne voit que de perpetuelles Guerres Civiles. Les Bressans entr'autres, & les Vincen-tins, sont d'une humeur si farouche que l'habitude que l'on a de voir à tous momens des Assassins, n'en attire pas l'Artisan hors de sa Boutique; & l'on tire si peu à faux dans ces lieux, qu'au bruit d'une harque-busade, les plus pieux ostans leurs Bonnets, disent pour l'Assassiné une petite Priere. Le desordre va plus loin; les Meres & les Peres y nourrissent & instruisent leurs Enfans, & leur montrant tous les soirs & tous les matins les Chemises ensanglantées de leurs Parens assassinez, excitent dans ces jeunes Ames, & y font

croistre avec l'âge, un desir si violent de vengeance, qu'ils ne respirent qu'après la mort de celuy qu'on leur a dit estre leur Ennemy.

Cette licence seroit encor un peu pardonnable, s'ils y procedoient par les voyes d'honneur; je les appelle voyes d'honneur; car les Princes, quoy qu'ils les defendent, ne peuvent pourtant s'empescher de témoigner le sentiment diferent qu'ils font de l'acceptant ou du refusant: mais ils y vont par des voyes si lâches, que le recit en fait horreur. Ils entretiennent dans leurs Maisons des Garnisons de Bandoliers, qui toûjours armez jusqu'aux dents, sont quelquefois les instrumens perfides de la mort de ceux qu'ils doivent defendre. En verité ces Nobles menent une vie mille fois pire que les Galleriens, puis qu'à ceux-cy quelquefois la peine cesse, & à ceux-là jamais. Le plus austere Chartreux n'a pas plus de peine a souffrir sa Haire & son

## DES VENITIENS 61

son Cilice, que ces Messieurs en ont à porter leurs Jaques de Maille, & leurs Corselets, que le plus souvent ils vestent sur la chair nuë pour les cacher davantage. Ils vivent dans une cruelle inquietude, augmentée & par la passion de se vanger, & par la peur d'estre primez; & leur défiance est si extrême, que leurs plus proches ont souvent passé par leurs mains dans les alarmes qu'ils se sont donnez eux-mesmes.

Pour leurs Femmes, ils les traitent comme des Criminelles au premier chef, quelque sages ou vertueuses qu'elles soient; les tiennent ferrées dans des Chambres reculées, armées de pointes & de grilles de fer; leur defendent la conversation d'Ames qui vivent; ne les font servir que par des Femmes; & si elles ne se gouvernent avec la derniere severité, il n'y va pas moins que de la vie. Ils sont si jaloux sur ce poinct, qu'ils expient mesme dans le sang de leurs  
leurs



leurs Parentes le pretendu affront qu'ils croyent avoir receu, & dont ils s'imaginent que leur Famille soit souillée; mais avec tout cela elles sont toujours Femmes, & Femmes Italiennes.

Voilà à peu pres le genre de vie de ceux que l'on appelle Nobles de Terre-ferme. Quelqu'un me dira peut-estre qu'il s'étonne comment un Senat si prudent, si puissant, & si sage, souffre des desordres si abominables dans son sein. C'est icy où est le plus fin de leur Domination politique; ils les nourrissent à dessein dans cette confusion, ou pour mieux dire ils ne s'opposent pas à ces Furies, afin qu'estant toutes employées contre eux-mesmes, elles ne fassent pas d'autres faillies plus dommageables. Ils sçavent parfaitement qu'où regne une division si enracinée, l'on n'y peut jamais voir naistre de concorde & d'union; chose que la Republique apprehende comme la sa-  
pe



pe infallible de tous fondemens, puis que s'ils estoient bien unis ensemble, comme ils composeroient un Corps fort considerable, il leur seroit fort aisé de gourmander ceux qui les maistrisent, & de faire tomber ceux qui sont sur leurs testes. L'on dit agreablement dans Venise, que ce grand Corps, comme il est chargé d'humeurs noires & violentes, a besoin de frequentes saignées, & qu'il épargne la peine de luy appliquer les remedes necessaires, puis que de soy-mesme il a la vertu de se purger. Outre ces premiers avantages que la Republique tire de ces inimitiez, elle en reçoit encor un dont elle se fert admirablement dans le besoin, qui est de declarer rebelle & infame le Noble de Terre-ferme, qui apres avoir satisfait pleinement à ses appetits, s'estre saoulé du sang de ses Ennemis, commence à paroistre redoutable dans le Pais par l'escorte de ces Braves, & par la quantité des  
cri.

crimes qu'il a commis. Alors comme le Senat sçait que l'on n'arrive jamais à cette tyrannie sans s'estre fait des Ennemis sans nombre, il bannit ce redouté Criminel, le prive de l'honneur & de ses biens, met sa Teste à l'enchere; & priant tous les Pais circonvoisins de prendre en main le soûtien de la Justice, engage tout le monde dans sa Cause, & réduit ce petit Tyran à vivre fort caché, ou par le dernier desespoir à se jeter à la Campagne; & de là vient ce grand nombre de Bandits que nous voyons par tout le Pais. Maxime adroite de donner cours aux vitieux pour les rendre insolens & haïs, & les étouffer apres avec l'universelle approbation, & s'acquérir par ce châtiment le furnom de justes dans les esprits des Peuples qui ne voyent que l'écorce; & plus adroite encore pour ruiner toutes les Puissances de Terre-ferme, & détruire les Grands de leurs Provinces.

## C H A P I T R E XII.

*Discours particulier sur quelques-unes  
de leurs Maximes.*

C E que la plupart du monde  
croit estre leur Tresor, n'est rien  
moins que ce qu'il pense : L'on s'i-  
magine qu'il consiste dans un grand  
amas de finances en quelque lieu  
ferré & caché, & que c'est d'où ils  
puissent cet or & cet argent immense  
qu'ils n'épargnent point pour leur  
conservation. Les Coffres & les  
Cabinets où se logent ces Tresors,  
sont les cœurs de leurs Nobles & de  
leurs Citadins dans les besoins ex-  
trêmes de la Republique. C'est là  
que l'on trouve des Sources qui ne  
tarissent jamais; l'amour de la Patrie,  
& la peur de se voir soumis aux  
Etrangers, leur font fouler aux pieds  
toutes considerations de leur propre  
in-

intereſt, que d'ailleurs ils cheriſſent fort, & leur font ouvrir les mains pour ne pas perdre leurs Corps. Apres la mort du vaillant Marcello, la perte de Tenedos, & l'accident fatal qui déroba à la Victoire & à la Republique l'Illuſtre & l'Invincible Mocenigo pertes toutes conſiderables & d'un grand poids, cet Eſtat comme étourdy de ces ſecouſſes, & languiffant par des playes ſi ſanglantes, euſt pourtant aſſez de cœur pour ne chercher point ailleurs ſon ſecours ; & le brave Pezaro qui fut depuis élu Doge, fut le premier qui dans cette conſternation publique releva les courages abatus par une genereuſe exhortation & un plus genereux exemple, offrant au Senat tous ſes revenus pour cinq ans, qui n'eſtoient pas moins de ſoixante mille Ducats par an. Cette propoſition heroïque fortifia les plus irréſolus, encouragea les plus timides, & donna des reſources à cet Eſtat que  
l'on

## DES VENITIENS. 67

l'on ne verra jamais périr que par luy-mefme. Comme les Citadins font jaloux de paroître auffi zelez pour le bien public, que les Nobles mefme, ils n'épargnent rien dans les extrémitez, & facrifient tout ce qu'ils ont pour le falut de leur Republique.

Pour faire executer les ordres du Senat plus efficacement, ils ont à Venife un Grand Prevost veftu d'une longue Vefte rouge, qu'ils appellent *Contestabile*, qui toûjours accompagné d'un bon nombre de Sbires, qui font comme nos Archers, reprime l'infolence des fripons, & fait vivre le Peuple en feureté. Les Sbires pourtant n'oferoient mettre la main fur un Honnefte Homme; & quand ils s'en veulent faifir, ils luy jettent un manteau fur la teſte, & l'envelopant de cette façon, l'emportent comme un Corps mort dans les Prifons. Cette Charge de *Sbiri* eſt fi miferable, qu'un Noble, Citadin, ou Etranger, tant ſoit peu de condition,

peut



## 68 LA POLITIQUE

peut impunément poignarder un de ces Archers, pour peu qu'ils prouvent qu'ils en ayent esté offensez.

Les Gondoles & les Canaux sont des Lieux sacrez, où l'on est comme dans un Refuge; & l'on n'oseroit y avoir attaqué qui que ce soit; la Justice mesme y perd sa force, & un Criminel sur l'eau est hors de prises de tous les Sergens. Les Maisons des Ambassadeurs ont les mesmes privileges; & c'est assez qu'un Bandy, de quelque qualité qu'il soit, ait touché le suëil de la porte d'un Ambassadeur, pour estre à l'abry de toutes sortes de violences: il y a mesme de certaines Bornes fort religieusement gardées, dans lesquelles on ne leur peut faire aucune insulte; mais si on les peut saisir hors de ces Aziles, ils sont sujets aux Loix, & chastiez. Les armes à feu sont si absolument defenduës dans la Ville de Venise, que c'est un crime irrémissible d'en porter; & celuy qui s'en est servy, est  
sur



## DES VENITIENS. 69

sur le champ puny de mort, si on le peut apprehender. La rigueur qu'ils y apportent, est une Politique qui les met à couvert des assassins qui seroient autrement fort frequens dans ce lieu-là. Le coup du *Stilet*, petit Poignard Italien que les Nobles & Citadins portent derriere leur Robe, n'est pas si criminel; mais comme c'est un jeu de Corps à Corps, & que les coups sont prestes & mutuels, ces Messieurs qui n'aiment pas trop le hazard, ne risquent pas leurs vengeances dans un Combat, qui dans son égalité pourroit aussi-tost les faire périr que leur Ennemy. Jusqu'à present nous ne nous sommes promenez que dans les Villes paisibles des Pais où une vieille Paix a étably son Empire: nous avons conduit nos Magistrats dans des lieux où ils estoient nommez pour Chefs; nous les y avons un peu confiderez; & dans une diversité si grande d'âge, d'humeurs, & de qualitez, nous n'avons pour-

pourtant rien veu qui ne semble fortir du sein mesme de la Concorde. Un bruit confus de Tambours & de Trompettes, où des voix souvent redoublées se meslent, m'appelle jusques à Lio, Isle destinée pour les Embarquemens de la Soldatesque; sans doute ils vont à la guerre. Ces Galeres & ces grands Galions tous couverts de flâmes & de banderolles, me font croire que le General s'embarque, & que quelque entreprise de ces vaillans Hommes leur met les armes à la main. J'aurois honte de n'estre pas Soldat parmy ces Braves; & puis qu'autrefois j'ay appris mon Mestier chez eux, je ne puis sans lâcheté les laisser, & ne les pas suivre: mais cependant que les Soldats & les Officiers se preparent à l'Embarquement, & que ces Nobles Guerriers vont faire leurs adieux à ce qu'ils aiment, j'auray le temps de dire un mot de leur Politique Militaire.



LA  
 POLITIQUE  
 MILITAIRE  
 DES VENITIENS,  
 SECONDE PARTIE.

---

CHAPITRE PREMIER.

*De la Milice Venitienne en general.*

**L**A Guerre est sans contredit le plus noble de tous les Mestiers. Dieu mesme dans les Titres les plus hauts qu'il s'est donné dans l'Ecriture, affecte plusieurs fois, comme par excellence,

lence, celuy de Dieu des Batailles; & l'arme dont il s'est fery le plus souvent pour terrasser les Rebelles & les Impies, a esté l'Epée, qui distingue encore à present le Soldat d'avec le reste des Peuples. Les Roys qui portent sur leur front son Image, veulent aussi porter ce Nom, & preferent le Titre d'Invincibles à toutes les autres loüanges qu'on leur donne; & la Noblesse ne seroit pas nommée le Bras droit des Potentats, si de soy-mesme elle n'estoit brave & vaillante.

La Bravoure, qui semble porter dans les périls ce grand nombre de Gentilshommes de France, comme elle est Volontaire, est aussi plus estimée: celle qui anime les Nobles Venitiens, est comme une nécessité indispensable, puis qu'estans les seuls Chefs de tout l'Estat, & jaloux au dernier poinct de leur liberté, ils n'osent mettre en des mains étrangères le maniment d'une Epée qui leur  
pour-

pourroit nuire, ils y sont pourtant quelquefois forcez, mais c'est avec de telles précautions, qu'ils semblent plustost lier les bras dont ils se servent que les armer. Pour connoistre avec moins d'obscurité, & envisager avec plus d'ordre leur Politique Militaire, parlons premierement de leurs Chefs.

## C H A P I T R E II.

*Du Generalissime.*

L'Authorité de ce Chef est si grande & si absoluë depuis qu'il est monté sur la Galere, que la Republique n'a presque rien à voir sur ses actions pendant le temps de son Gouvernement, qui est de trois ans. Sa Chambre de Poupe est un autre petit Senat, d'où sortent tous les ordres qui regardent la Guerre: Celuy-cy se pourroit dire en quelque

E                   façon



façon indépendant, si apres les trois années de son petit Regne, il ne se falloit venir soumettre aux Senateurs du Conseil des Dix, répondre à toutes les choses qu'on luy peut imputer, rendre un compte exact de toutes ses actions, & se purger enfin des Accusations qu'on luy peut faire, pour se voir châtié s'il a mal usé de son Authorité, avec la mesme severité que le moindre de l'Estat. Cette pourpre éclatante dont il est revestu, n'a pas plustost finy son cours, qu'on luy voit succeder la Veste, le Sac, & la Barrette noire; & d'ordinaire il ne luy reste de ce grand honneur, s'il a quelque ennemy, ou que ce ne soit pas un Homme d'une humeur agreable & engageante, qu'un honteux chastiment des mains de Messieurs des Dix.

Bien qu'il y ait plusieurs Generaux dans l'Armée Venitienne, ils sont pourtant tous tellement dépendans de ce Souverain, que c'est assez qu'il  
leur



leur commande pour leur faire à tous baiffer la teste & executer ses ordres; bien loin de cette coustume que je voy pratiquer dans le reste de l'Europe, où on affoiblit tellement un Corps d'Armée par les divers Generaux indépendans que l'on met à sa teste, qu'il est plustost démembré que commandé. Il est trop difficile de conserver une union parfaite entre deux qui partagent une mesme Charge, s'ils sont tous deux Soldats & Gens de cœur : la peur d'estre moins estimez que leurs concurrens les fait tout hazarder à tuë teste, & chercher avidement les perils pour se dérober l'un à l'autre l'honneur de s'y estre trouvez. S'ils sont l'un brave & actif, & l'autre lent & timide, comment de deux humeurs si differentes pourra-t'on jamais faire naistre & executer un dessein à l'avantage & à l'honneur de l'Estat ? Nous avons veu dans nos dernieres Guerres des Exemples si domma-

geables de cette sorte de divisions, que plus d'une Armée a esté défaite, ou a couru risque, pour n'avoir pas esté secouruë assez à propos par celle qui bien que separée, ne devoit pourtant faire qu'un mesme Corps, puis qu'elle n'avoit les armes à la main que pour les mesmes Interests. L'aïse de voir battre son Rival, ne permet pas quelquefois de le tirer d'un mauvais pas, & l'on triomphe de son malheur. Les Guerres de Mer dépendent beaucoup plus de la Fortune & du Hazard, que celles de Terre, où la prévoyance, la diligence & la connoissance du País, font pour ainsi dire les trois Mobiles qui font rouler avec assurance nos Armées. Il faut dans les Changemens subits & prompts qui arrivent à toute heure, user d'une soudaine & prompte Deliberation; là où s'il falloit s'amuser à contester avec son Camarade quelque temps sur le ouï ou le non, un Changement de Vent, une

une Marée perduë pour une Sixte d'heure plus tard, nous mettroit dans une impossibilité irremediable d'executer nostre entreprise, & en peril de succomber avec perte de nostre honneur, où un moment plustost nous faisoit infailliblement victorieux. Ces considerations ont fait que la Republique s'est relâchée si avant entre les mains de son Generalissime, qui peut attaquer ou combattre, & faire toutes les entreprises qu'il croira honorables & avantageuses à l'Estat.

Le but principal de ce Chef est d'empescher de toutes ses forces la Descente de l'Armée Otomane, de la Mer Blanche dans l'Archipel; & pour ce sujet ayant fait un Gros de tous ses Vaisseaux, il les poste comme une embuscade derriere certaines Isles desertes, dont cette Mer est toute pleine, & va le plus souvent avec toute son Armée prendre son poste au dessous de la Courante des

Chateaux, lieu étroit, par où de nécessité il faut que l'Armée des Turcs se jette dans l'Archipel ; ce qu'elle ne peut faire sans desordre, veu l'étrange effort que fait la Mer trop refermée en cet endroit. Le Tenedos leur estoit une commodité incomparable, où toute leur Armée se pouvoit mettre à couvert, & de là assaillir avec avantage les Ennemis ; mais la lâche trahison d'un des leurs, leur a fait perdre ce Poste, qui estoit de la dernière importance pour le bien universel de la Chrestienté. J'estois à leur service quand ce malheur arriva, & je sçay parfaitement toutes les Particularitez de cette infame action. Les Testes de quatre à cinq cens pauvres Soldats, presque tous François, mises en parade sur les Murailles de la Forteresse, crient encore vengeance de la perfidie qui les livra entre les mains de ces Barbares.

La place du Generalissime dans une Attaque, est la teste de toute son  
Ar-

Armée. Il est devancé du seul General du Golfe, qui toujours donne le premier : J'en diray la raison quand nous serons arrivez à luy. La Galere Generale est tout à fait superbe ; & celle qui a servy à un, ne sert pas à son Successeur. Les Generaux Venitiens ne ressemblent pas mal à cette noble idée des anciens Consuls, que les Historiens nous ont laissée dans leurs Ecrits, puis qu'ils marchent toujours en Robe, & qu'ils ne quittent pas mesme dans le Combat cet Habit majestueux. Ils sont d'ordinaire fermes & resolu ; car s'ils n'agissent pas en Gens de bien, ils sont asseurez d'un chastiment rigoureux. On les élit de tout âge, & c'est assez qu'ils en ayent le merite & la capacité pour y estre élevez. Ce Brave Mocenigo, que nous vimes perir à la teste des Siens, avoit à peine trente-cinq ans ; & si le malheur l'eust épargné, ses desseins qui estoient grands, mais faciles à ce



grand cœur, eussent eu indubitablement le succez que sa vertu meritoit. Il y eust des fautes considerables dans cette Attaque; bien des Gens furent condamnez par la bouche des anciens Capitaines, que j'écoutois attentivement sur ce sujet. La Ballotte est celle qui élit & nomme le Chef, & chacun dit son sentiment avec la petite Boule, comme j'ay déjà expliqué. La Brigue des jeunes Gentilshommes en ces rencontres n'est pas la moindre; car dans l'élection du Mocenigo, bien que les Anciens ne s'y portassent pas d'abord, cependant la Jeunesse fit un si grand effort, qu'elle l'emporta.

Cette Charge n'est pas perpetuelle dans la Republique; ils ne la mettent sur pied, que quand une Guerre ouverte & declarée la demande necessairement, & si-tost qu'elle est finie, ce General est cassé, & l'on ne se sert plus que du General du Golfe.



## C H A P I T R E III.

*Du General du Golfe.*

**I**L est perpetuel, & pour ainsi dire ne meurt jamais, parce que les Venitiens s'estimans les Roys de la Mer, & principalement de l'Adriatique, nommée le Golfe de Venise, ils y entretiennent mesme durant la Paix une Escadre considerable de Galeres & autres Vaisseaux, tant pour tenir en bride leurs Sujets des Isles de la Dalmatie, que pour couvrir les Places avancées qu'ils ont sur le bord de la Mer, & les defendre de toutes les surprises que les Pirates & Escumeurs de Mer y pourroient faire.

La guerre dans ce Golfe est sans quartier; ils ne prennent point de Prisonniers; & le Capitaine qui en feroit, perdrait la teste, pour récom-

penſe de ſa pitié. Ils pendent aux Vergues tous les Renégats, & n'épargnent pas meſme les Femmes, à qui ils font paſſer le pas comme aux autres. Les Chreſtiens armez en guerre qui ſe hazarderoient d'y faire des Courſes, ſeroient traitez de la meſme façon irrémiffiblement; & c'eſt avec cette ſeverité qu'ils ſe maintiennent Maîtres paiſibles de leur Golfe.

Celuy-cy eſt le plus ancien de leurs Officiers, & c'eſt pour cette conſideration qu'il a touſjours la pointe dans toutes les occaſions, bien qu'au ſurplus il obeïſſe ſans contredit au Generaliſſime. Il n'a rien à voir ſur les Débarquemens, & ne commande ſimplement qu'en Mer. Il eſt dans une tres-grande conſideration parmy eux, comme celuy ſur lequel la ſureté de toute l'Italie ſe reſoſe, eſtant comme chacun ſçait, bornée d'un coſté de ce grand bras de Mer qui ſe jette dans les Terres juſqu'à Capodiftria.

## DES VENITIENS. 83

Sa Jurisdiction ne passe pas les Zantes, Cephalonie & Corphou, qui sont les dernieres Isles du Golfe; & tout le temps qu'il est en Charge, il ne met jamais pied à terre que pour des Necessitez tres-pessantes. Son poste ordinaire pendant la Paix est à Corphou, au Golfe de Cattaro, ou aux Zantes, qui sont les Portes par où il faut passer pour entrer dans le Golfe de Venise. C'est proprement un Corps de Garde avancé que cette Escadre, pour rompre les premiers efforts des Ennemis, opposer à leur passage, & donner temps aux Païs qu'elle couvre de se mettre en estat de n'estre pas accablez d'une surprise. Quand la Republique n'a point de Guerre, c'est à luy qu'on envoie les jeunes Nobles Venitiens pour se façonner dans les Armées, & pour apprendre le mestier; & c'est de cette pepiniere que sortent tous ces grands Hommes de Mer que nous voyons attaquer avec tant de succez des Ar-

## 84 LA POLITIQUE

mées si effroyables de Turcs.

C'est avec cette Politique Militaire qu'ils font deux grands effets avantageux au dernier poinct pour le bien public. Ils élevent & nourrissent leur Jeunesse dans le sein de la guerre & du peril; & par l'habitude continuelle d'envisager l'un & l'autre sans effroy, la Bravoure leur tourne comme en une seconde nature: mais ce qui est plus considerable, ils accoustument ces jeunes Courages à obeïr petit à petit à leurs égaux, & à ne se cabrer pas comme j'ay veu ailleurs contre les Commandemens, par la sottise raison de dire, *Je suis autant que luy, & J'en sçay plus que luy;* raison à dire le vray qui ressent peu le Soldat & le Brave, qui doit toute sa vie fuir le moindre soupçon d'avoir reculé à une occasion sous quelque pretexte que ce soit.

Si le Generalissime venoit à manquer, celuy-cy (jusqu'à ce que la Republique en ait autrement ordon-

## DES VENITIENS. 85

donné) prend la teste de toute l'Armée, & en est reconnu le Chef sans contredit : Maxime prudente & infaillible pour rompre le col aux divisions qui naistroient pour le commandement, comme les pestes ordinaires qui détruisent plus d'Armées que le fer des Ennemis.

### CHAPITRE IV.

*Du General des Galeaces, & de leurs Gouverneurs.*

**I**L faut dans cette Charge un Homme ferme, plein de vivacité & de jugement ; car dans les Batailles tout dépend absolument de l'effet qu'il fera. L'on peut dire qu'il commande les Boulevarts qui couvrent toute l'Armée, puis que luy seul s'oppose par tout comme un Rampart inébranlable à la furie des Assaillans ; & quand une fois il peut avancer ces  
re.



redoutables Machines au milieu des Galeres Ennemis, il force la Victoire de se declarer pour son party.

Chaque Commandant de Galeace qu'il a sous luy est appellé Gouverneur, non Capitaine, pour montrer l'importance de la Charge qu'on luy donne; & ce n'est pas par vanité, puis qu'en effet ce sont des Châteaux flottans, où mille Hommes d'ordinaire de Garnison montent & descendent les gardes, prennent leurs Postes, placent leurs Sentinelles, & font la Ronde avec autant d'ordre & de ponctualité que l'on fait dans nos Citadelles. Cent Pieces de Canon de tout calibre, font bien voir la puissance de ce grand Corps, qui armé de Voiles, & d'Avirons, fait la fonction de Galere & de Galion, prenant fort bien son party dans la bonace avec ses Rames, & sçachant se prévaloir des Vents avec la mesme vitesse, & la mesme adresse que les autres Navires.

Com-



## DES VENITIENS. 87

Comme ces Machines font d'une dépense excessive, les Venitiens n'en entretiennent pas grand nombre, & je ne leur en ay veu que six dans leur Armée; mais pour prevenir le defaut qui en pourroit arriver par quelque accident, ils ont toujours dans leur Arsenac de ces fortes de Bastimens tous prests à mettre en Mer. Ils se fient si fort dans ces Vaisseaux, qu'ils se croient invincibles quand ils en sont couverts; & pour une marque de ce qu'ils peuvent, il est à remarquer, qu'une Ville se croit assez fortifiée du costé de la Mer, contre toutes fortes d'efforts, quand elle a une de ces Galeaces pour defendre l'entrée de son Port. Ce fameux Tenedos tiroit sa principale force de deux de ces Vaisseaux qui couvroient l'Isle & la Forteresse; mais l'argent de l'Eunuque Bassa trouva le secret d'un Vent qui les emporta ailleurs.

Un Gouverneur, outre l'honneur qui l'anime, a encore la necessité d'estre

d'estre brave à outrance, ou de perdre la vie avec infamie; & c'est ce qui le fait combattre avec une fermeté inébranlable, ne recevant, ny ne donnant jamais de quartier; car un de ces Commandans qui se rendroit à vingt-cinq Galères, nombre capable d'effrayer une juste Armée, s'il retomboit entre les mains des Venitiens, perdrait à la veüe de toute l'Armée la Teste sur la Prouë du Bastiment qu'il auroit rendu.

Jamais aucun Etranger ne peut esperer le Commandement de ces Galeaces; ce n'est pas que les Soldats qui sont dessus ne soient Etrangers & qu'ils n'ayent leurs Officiers de mesme País, mais tous dépendent absolument du Noble Venitien qui en est le Gouverneur, lequel ne reçoit point d'ordres que de son General, & son General ne les reçoit que du Generalissime. L'on peut icy remarquer l'austere severité de leurs Loix Militaires, qui chastient sans

re-

remiffion les Traiftres & les Lâches. Ils ne peuvent pas s'imaginer qu'un Homme qui a l'ambition de fe pouffer dans ces grandes Charges, n'ait pas affez de cœur pour les exercer; & quand ils les font mourir, ils ne puniffant pas leur lâcheté, mais leur trahifon d'avoir trompé par une fauffe apparence de bravouré leur País, & l'attente qu'on avoit de leurs perfonnes. Si l'on en ufoit de mefme en France, nous ne verrions pas tant de Places perduës, & beaucoup de Gens fe confulteroient plus d'une fois avant que de demander des Charges qui leur devroient coufter fi cher. Les Venitiens par ce moyen apprennent aux Gens à fe connoiftre, & ne mettent les Charges que dans des mains capables de les manier.

## CHAPITRE V.

*Du General des Galions, & de leurs Capitaines.*

Ceux-cy font auffi Gentilshommes Venitiens, qui feuls poffèdent ces Charges. La friponnerie de beaucoup d'Etrangers qui leur ont enlevé des Bâtimens tout armez, les a fait fages. Pour les Manœuvres, ils fe fervent indifferemment de toutes fortes de Nations, & mefme loüent des Navires tout équippez des Hollandois & des Anglois qu'ils payent par mois, commandez par un Noble.

Les grands Vaisseaux qu'ils prennent sur les Turcs, ils les nomment Sultannes, & ceux-là font armez aux frais de la Republique; & le Commandant d'une de ces Sultannes, bien que simple Capitaine de Navire  
com-

comme les autres, est pourtant plus considéré, & c'est une marque d'une estime particuliere quand ils les montent.

Ils le font expres pour faire couler insensiblement une jalousie parmy ces Chefs, & récompensent celuy qu'ils en jugent digne, par une Charge qui n'a rien au dessus des autres, qu'un nom changé. Ils suivent en ce poinct ces anciennes Maximes des Romains, qui animoient leurs Gens de Guerre par des récompenses, qui mesurées à l'œil seul, n'estoient rien; mais qui considérées dans l'honneur qu'elles apportoient à celuy qui en estoit couronné, estoient un comble de gloire.

Comme ce General a entre les mains toutes les Munitions de l'Armée dont les Galions sont chargez, il est dans une tres-grande consideration, & l'on n'y place que des Personnes d'une prudence & maturité d'esprit fort connuë. Ils se mélangent  
peu



peu à coup de main avec les Ennemis ; mais l'impression qu'ils font avec leurs bordées, est d'un effet effroyable.

## CHAPITRE VI.

### *Des Sur-comites des Galeres.*

C'Est ainsi qu'ils nomment les Nobles Venitiens qui commandent les Galeres de la Republique ; la pluspart sont tous jeunes Gens, qui vont, ou apprendre le mestier, ou tascher de s'avancer à force de service. On leur donne dans l'Arсенac un Corps de Galere toute armée & munitionnée, tant pour la bouche que pour la guerre, & le plus souvent les Capitaines levent les Rameurs que l'on appelle *Bonevoglies* & les Soldats à leurs despens, & achevent d'enjoliver & orner leurs Galeres à leurs frais. Pour ce qui est de  
la



## DES VENITIENS. 93

la Soldatesque, la Republique la paye depuis qu'elle est sur le Bord, comme aussi les Bonevoglies; & pour récompenser les Nobles des dépenses qu'il faut qu'ils fassent dans la levée des uns & des autres, l'on leur permet de disposer de toutes les Charges de la Galere: Cela fait que comme il y a toujours de l'émulation parmi la jeune Noblesse, chacun s'efforce de surpasser son compagnon, & de se faire remarquer par dessus les autres. Là l'or, ny les couleurs les plus fines, ne sont pas épargnées aux Chambres de Poupe & aux Rames; & les étoffes les plus belles employées en Gaillardets & Banderolles, font bien voir que pas un ne veut céder. Ainsi la Republique paroist pompeuse à peu de frais, & se sert de l'ambition de ces jeunes Messieurs pour paroistre magnifique.

Avant que de hazarder à la Mer les Galeres nouvellement armées,  
leurs

leurs nouveaux Capitaines font tous les jours deux ou trois fois l'Exercice depuis la Place S. Marc jusqu'à Lio; & quand les Anciens croient que tout est en bon estat & capable de servir, au bout d'un mois ou deux on les envoie, non à l'Armée, mais dans l'Escadre qui est restée pour defendre leur Golfe, & là ils achevent de se façonner dans le mestier.

La dépense qu'ils ont faite pour leur Armement n'estant que superficielle; & l'amour qu'ils ont ainsi que tout le monde pour leurs propres œuvres, s'en allant avec l'or & la peinture, que l'Air & les Vents ont bient-toft biffé, il ne leur reste qu'un desir de s'avancer où ils voyent les autres arrivez; & une des raisons qui leur fait ne craindre point le peril, est qu'ils ne hazardent rien du leur; pour une Galere perduë, la Republique leur en pouvant fournir dix: Au lieu que quand les Officiers sont Proprietaires, comme toute leur  
for-

fortune dépend du Vaisseau qu'ils montent, ils esquivent par interest les lieux perilleux, où leur courage les porteroit.

Quand les Galeres vont à un Combat, ou s'avancent jusqu'aux Bouches de la Mer Blanche, elles sont renforcées de Soldats étrangers, outre ceux qui y sont d'ordinaire. On les distribuë de telle sorte dans tous les Vaisseaux, que pas-un n'y peut faire Corps; & les Détachemens y sont tellement embrouillez, qu'à peine un Capitaine aura-t'il douze Soldats de sa Compagnie dans le Bord où il fera.

Cela marque une défiance continuelle dont ils se rassurent par cette adresse; & l'on peut dire aussi qu'ils le font pour animer davantage les Soldats à leur devoir, dans l'esprit desquels la peur d'estre estimez moins braves que les autres, peut faire naistre une resolution déterminée. Affectement qui sçait piquer d'honneur

neur le Soldat, n'a pas gagné un petit avantage dans les Armées. Nous avons veu fortir de grands effets de cette jalousie ; & celle qui regna entre les Wallons & les Espagnols aux premières Guerres de Flandres, fit bien perdre des Places aux Hollandois, que toute la capacité des Generaux n'eust sceu forcer ; mais cette espece de Guerre Civile entre les Gens de Guerre, fit precipiter les Travaux, & hazarder plus viste les Attaques avec une heureuse temerité.

Ces Capitaines ne quittent pas dans le tumulte leurs Vestemens ordinaires ; on les voit dans leurs Galeres avec la mesme simplicité d'Habits qu'ils paroissent dans les ruës de Venise, & cette Politique leur conserve le mesme respect que dans la Ville. Ils y gardent la mesme fierté, & quelque part qu'ils soient, ils sont toujours Gentilshommes Venitiens. Leurs Galeres sont petites & legeres  
de

de celles qu'ils nomment, *Galée Sutili*, mais fort adroites & aisées à manier, outre qu'ils ont dessus les meilleurs Canonniers du Monde. Leurs Canons de Coursier ne portent pas plus de trente ou quarante livres de balle. Ils ont à la Prouë, outre ces Canons, quatre autres petites Pieces; & ceux qui les servent sont si assurez, qu'ils en tirent presque aussi juste que nous faisons de nos Fusils. Ils ont quelques Pierriers sur les flancs, mais peu; un des plus grands effets qu'ils fassent, ce sont avec de certains *Mosquetti à Cavalletto*, que nous nommons Mousquets à croc, qu'ils ont placez sur le Chasteau de Poupe.

Le Secours des Bonnevoglies leur est d'un grand avantage dans un besoin pressant; car estans tous Chrestiens & Gens accoustumez au peril, on les arme dans un Combat de Pierres & de Coutelas, leur promettant la liberté, ou accroissement



de paye, & on les fait paroistre en la place des Soldats morts. Les Turcs n'oseroient alors hazarder le Combat, toute leur Chiourme estant composée de Chrestiens Esclaves, qu'ils tiennent dans une cruelle Captivité étroitement enchainez, & qu'ils apprehendent autant & plus encore que les Ennemis qu'ils ont en teste.

#### CHAPITRE VII.

*Du General ou Gouverneur  
de Candie.*

**B**ien qu'il commande en terre, je le mets pourtant au rang des autres Officiers de l'Armée Navale, puis qu'estant dans une Isle, l'on peut dire qu'il est continuellement à la Mer; c'est proprement ce que nous appellons Vice-Roy: Charge triennale, qu'ils ne continuent jamais, pour couper toutes les racines que  
l'am-



l'ambition pourroit jeter dans une si éminente Dignité.

Il rend un compte bien exact de tout ce qui se passe dans l'Isle; & bien qu'il en ait le Gouvernement en Chef, il n'oseroit rien entreprendre sans le conseil de ceux que la Republique nomme aupres de luy. Avant les Guerres qu'ils ont eues avec le Turc, cette Charge estoit une des plus éclatantes de l'Estat; mais à present elle a bien perdu de son lustre, & se voit bornée à commander une simple Garnison dans la Ville de Candie; qui est si reserrée par les nouvelles Fortifications que les Turcs ont élevées, qu'à peine a-t'on libre le Chemin couvert des Contrescarpes. Je parle d'un costé, car des deux autres, la Mer & les Montagnes mobiles de sable, donnent un peu plus de liberté aux Assiegez.

Il a outre la Ville Capitale, deux Places petites, mais tres-fortes & considerables, auxquelles il nomme

des Gouverneurs & qui prennent les ordres de luy. Ces Places font *Spina-longa*, & la *Suda*, toutes deux Ports de Mer; & ces trois Villes offrent des Retraites fort assurées pour l'Armée Venitienne, si le malheur l'obligeoit de se retirer. La situation entr'autres de *Spina-longa*, est admirable, & je m'ébahissois de la voir si peu munie d'Hommes; mais je croy qu'ils se fient à la Mer qui luy sert de Fossé, & aux Rochers inaccessibles qui la couvrent du costé de la terre.

Si la Republique veut faire quelque effort considerable dans l'Isle, ce Vice-Roy commande absolument toutes les Troupes qu'on y envoie. Il sort pourtant peu de la Ville où est son Siege principal; mais enfin cela dépend de luy, & le Provediteur qu'il y envoie represente sa Personne.

L'on ne met jamais dans les Charges de Generalissime & de General de Candie, deux Personnes d'une par-

parfaite intelligence, veu qu'ils pourroient, ayant en main les deux Clefs de la Republique, en ouvrir les Portes à leur dessein, & faire entrer & regner leur ambition.

L'autorité de celuy-cy s'étend, non seulement sur la Milice, mais aussi sur la Police; Il regle pleinement & l'un & l'autre, si bien que l'ancienne majesté des Roys de Crete, semble n'avoir perdu que ce Nom de Roy; la Cour de ce General, sa Puissance & son Habit de Pourpre ne representant pas mal une Royauté en apparence.

Les Generaux Etrangers, qui sont ceux qui commandent les Troupes de l'Isle, & qui vont à la Guerre, obeïssent absolument à tous les ordres de ce Chef; & s'ils le refusent, ils sont soumis à sa justice, avec appel pourtant au Senat, qui agissant sans passion, n'a pas les mesmes emportemens que son Vice-Roy. Ils luy donnent exprés cette Souveraine

Puissance, pour le rendre plus respecté, & faire executer avec plus de ponctualité les ordres de la République, remis entre les mains de ce Ministre. Sans doute s'il n'estoit appuyé dans cet absolu Commandement qui donne de la terreur aux autres Chefs, comme d'ordinaire ces Messieurs ont peu veu d'Armées à la Campagne, les Officiers qui sçavent leur mestier, priseroient peu ses ordres, & de cette negligence & mépris, on en viendroit jusqu'à l'insolence, qui est le grand chemin de la Rebellion.

## CHAPITRE VIII.

### *Du General de Dalmatie.*

**C**Eluy-cy a plus de Païs & plus de Places à commander, que le General de Candie; mais cependant sa Charge n'est pas si éclatante que  
la

la premiere, & je le fais suivre cet autre, son pouvoir s'étendant sur des Places Maritimes.

Les Villes principales qui dépendent de son Gouvernement, sont, *Zara, Cliffa, Spalatro, Zebenico, Cattaro, Dulcigno*, & autres, outre une infinité d'Islettes le long des Bords de la Dalmatie, le País des Morlaques, & l'Ancienne Esclavonie. Ces Contrées sont assez peuplées & de Gens aguerris & accoustumés à la fatigue, entr'autres les Morlaques qui sont pour ainsi dire les Iroquois de ce País-là. Je n'ay jamais veu de Nation si adroite, ny si subtile pour des Courses, & qui prenne mieux son party dans une rencontre fâcheuse. La connoissance parfaite qu'ils ont des Montagnes, leur donne ces avantages; ils campent d'ordinaire aux pieds des bonnes Villes sans aucun ordre Militaire, avec leurs Bestiaux, & leur Famille, & entrent dans ces Places quand elles



font menacées d'un Siege, & que l'on n'est pas assez fort pour tenir la Campagne.

Les places que j'ay nommées sont fort bonnes & bien fortifiées, bien que Cattaro soit fort commandée de certaines Montagnes, que l'on nomme Noires; mais son Port dont l'embouchure est defenduë par un tres-fort Chasteau, la rend une Place de difficile prise, le Secours y pouvant entrer à tous momens.

Le General a le soin de visiter les Garnisons des Places, de donner ordre aux Munitions, d'envoyer à la Guerre sçavoir des nouvelles des Ennemis; & quand il croit pouvoir entreprendre quelque Siege ou autre Execution, sans estre coupé des Turcs, il prend des Gens de Guerre de ces Garnisons, qui sont touÿours bien fournies, & faisant un petit Corps d'Armée, va où son dessein le mene. Il a sous luy comme le General de Candie, les Generaux Etrangers,



gers, auxquels ils commande avec la mesme autorité. S'il arrive quelque perte considerable dans les Pais où il commande, l'on s'en prend directement à luy, & c'est ce qui le rend extraordinairement vigilant & actif.

Le Bassa de la Bosnie luy est un Voisin fort incommode, qu'il adoucit le plus souvent avec des Sequins. Il témoigne une grande confiance aux Cappelets, Soldats du Pais, & par cette Politique s'acquiert ces Peuples, qui sont Gens de main & farouches. Il leur met mesme en main des Gouvernemens de consequence, dont il peut disposer à son gré; mais dont il doit aussi répondre à la Republique. Maxime puissante pour n'avoir que des Officiers de merite, puis que celuy qui les place en devant étroitement répondre, ferme l'oreille à la faveur, & ouvre les yeux pour la seule capacité.

## CHAPITRE IX.

*Des Capitaines-Grands.*

D'Abord qui ne considereroit que les fonctions de leurs Charges, croiroit que ce sont des Capitaines de Paix; mais bien qu'ils ne mettent pas à toute heure l'épée à la main, ils ont pourtant fort grande part dans la Politique Militaire de l'Etat.

Ce sont ceux-cy qui reçoivent dans leurs Places de Terre-ferme, les Soldats nouvellement levez dans les Pais Etrangers pour le service de la Republique, qui les façonnent à leur mode, qui leur font connoître les choses qu'ils sont obligez de faire, qui leur font faire Reveuë tous les mois, & par quelques petites gratifications, leur augmentent le courage de servir. Ils accoustument peu à peu  
par

par leur gravité la Soldatesque Ultramontaine à une vie plus réglée, & à des mœurs plus composées, & châstient rigoureusement ceux qui ne vivent pas en Soldats, & point de quartier pour les Deserteurs.

Ils ont la veüe fort exacte sur la Cavalerie qui est dans les Garnisons, tant Gens-d'Armes que Chevaux-Legers, & sans se laisser fléchir, cassent & Cavaliers & Chevaux, s'ils connoissent qu'ils ne soient pas de service; mais ils les font aussi payer exactement, & leur fournissent fidèlement les choses que la Republique ordonne. Comme ils sont peu versez dans la Cavalerie, ils se font assister dans les Reveuës qu'ils font de quelque Marechal ou autre Expert, s'attachent si fort à l'apparence, qu'un de ces Messieurs qui commandoit à Padouë, ne se pouvoit imaginer que je fusse capable de commander les Gens-d'Armes du Chevalier de Gremonville, parce que je n'avois

pas de barbe, ny de moustache assez grande.

Le but où ils visent davantage, est de se rendre Maistres absolus au nom de la Republique, des Villes où ils sont envoyez, mais avec la plus grande douceur qu'ils peuvent; & prenant toûjours des pretextes plausibles qui tendent à leurs fins, ils ont un quartier separé pour la Soldatesque, sous pretexte de la vouloir oster de dessus les bras du Peuple, & empescher les desordres, qui par une antipathie du Soldat & du Bourgeois, pourroient naistre entr'eux; mais en effet c'est pour deux autres raisons.

La premiere, pour avoir toûjours un Corps considerable tout assemblé & prest à se jetter où le salut de la Republique la demande, estant difficile d'assembler dans un moment des membres separez dans des ruës & des maisons écartées, sans donner un temps considerable à l'Ennemy de se prévaloir de cette division: outre  
que

que la débauche estant la vie du Soldat quand il n'est pas forcé à une certaine retraite, nous en voyons plus perir par les desordres qui en arrivent, que par tous les autres accidens.

L'autre est pour oster toute sorte de moyens aux Nobles & aux Bourgeois des Villes de conspirer contre la Soldatesque, & par leur défaite se donner lieu à une Rebellion d'autant plus facile, qu'ils n'auroient plus d'obstacle. Ils sçavent l'Histoire des Vespres Siciliennes; & comme ils connoissent parfaitement l'humeur Italienne (c'est à dire d'eux mesmes) ils se deffient de tout, & c'est pour cette raison qu'ils font faire Garde fort exacte dans le Quartier nuit & jour. Dans les Jours de Réjouissance, où l'on ne peut bonnement empescher les Assemblées, & où les Mascarades continuelles peuvent couvrir des desseins pernicieux, sous couleur de vouloir conserver la

Paix



Paix dans la Ville, & empêcher le cours violent des Affassinats, qui dans ces Jours se font plus impunément, ils font marcher tous les Gens de Guerre qu'ils ont, mettent dans les Places importantes des Corps de Garde, ferment les avenues des Ruës avec des Gens commandez ; & se faisant suivre par la Cavalerie & l'Infanterie qui reste, vont par tout visiter les Danfes & les Lieux où il y a plus de monde.

C'est ainsi qu'avec une adresse admirable, ils se rendent absolus par tout, & ostent l'envie aux plus remuans de rien entreprendre, par l'impossibilité qu'ils voyent de rien exécuter.

Ils ont de plus pour les Gens du plat País, une Politique qui est bonne & malicieuse tout ensemble. Pour avoir des Soldats aguerris dans leurs necessitez, & pour sçavoir leurs forces, ils font faire tous les mois une Reveuë generale dans tout le País de  
Terre-



## DES VENITIENS. III

Terre-ferme, enrolent de nouveaux Soldats de leurs Sujets, élisent leurs Capitaines & autres Officiers, leurs font faire l'Exercice, leur donnent des armes, & les traittent de *Signori Soldati*. Mais ils leur font acheter cherement ces deux mots honorables; & je croy qu'ils ne les obligent à cette corvée, que pour les dégouster de la Guerre. Ils choisiront toujours le temps le plus fâcheux pour les faire assembler, leur donneront le Rendez-vous dans quelque Plaine deserte, où le Soleil d'Esté qui est vehement en ces quartiers là, & la Neige en Hyver qui y abonde, fatiguent ces pauvres Païsans travestis, d'une telle façon, qu'il n'y a rien qu'ils ne donnent pour n'estre plus enrolés. S'ils ne portent, outre leurs armes qui sont extrêmement pesantes, dequoy manger, ils s'en retournent chez eux à jeun, estant expressement defendu à aucun Marchand de Danrées, de se trouver dans les lieux

lieux où se fait cette Reveuë. Les Armes ne sont pas dans leur disposition apres cette fatigue, ils les rendent au Capitaine-Grand qui a assisté à leur Ceremonie, & s'en retournent chez eux, maudissant le Mestier, qui est ce que les Nobles Venitiens demandent; & par ce dégoust des armes, rendent ces Esprits lâches & paresseux.

#### CHAPITRE X.

##### *Des Generaux Etrangers.*

Tous ces divers Chefs que nous avons fait paroistre, ne sont tirez que du Corps de la Noblesse Venitienne, & depuis un fort long-temps l'on n'en a point veu d'autres posseder ces sortes de Charges. Ils ont esté pourtant necessitez d'avoir recours aux Etrangers, & de leur donner des Commandemens considerables, soit que reconnoissant plus de

vi-

## DES VENITIENS. 113

vigueur & d'activité dans les Ultramontains (c'est ainsi qu'ils nous nomment) que dans ceux de leur Nation, ils laissent la conduite de la Soldatesque à ceux-cy, ou que voulans épargner leur Noblesse, ils luy donnent seulement les Charges en Chef les plus honorables, laissant manier les plus perilleuses aux autres. Ils ne font point chiches du Titre de General, & en créeront plusieurs selon leurs necessitez, ou l'ambition de ceux qui les veulent servir. Il y en a neantmoins trois qui sont toujours fixes, & les premiers des autres: Comme le General de Dalmatie, le General du Débarc, & le General de Candie.

## CHAPITRE XI.

*Du General Etranger de Dalmatie.*

**A** Pres le provediteur Venitien, il est la seconde Personne dans ce Pais, & à l'Armée; mais bien que Chef de toute la Soldatesque, il ne peut agir que de concert avec ce Provediteur qui doit agréer les Entreprises avant qu'il les execute. L'on reçoit à la Campagne & aux Garnisons ses ordres, à l'absence du Venitien; & soit que la Republique les choisisse d'une humeur peu conforme l'un à l'autre, ou que la jalousie du Commandement ne leur permette pas de s'aimer, on les voit peu dans une parfaite concorde, mais sans abuser cependant de leurs Charges.

Une chose que j'ay trouvée bien rude dans ce service, est le peu d'autho-

thorité qu'a ce General. Hors les factions Militaires où on luy cede tout l'honneur, d'ordinaire il ne pourroit gratifier un pauvre Soldat d'un sol de paye avantaagée, ny d'un pain de plus, sans l'ordre exprés du Provediteur; & s'il le fait, c'est de sa bourse.

Comme d'ordinaire les Gens de Guerre ont plus de creance à un Homme qu'ils voyent ordinairement à leur teste, & qui vit & combat avec eux; le Provediteur qui se croiroit faire tort de vivre d'une maniere si commune, a toujourns un œil ouvert sur les actions de l'autre, & y apporte les temperamens raisonnables avec sa Souveraine autorité.

Ainsi on laisse assez de puissance à l'Etranger pour commander les Armées, & faire marcher les Gens à la Guerre; mais avec cette restriction pourtant, qu'on veut que tout dépende du Venitien, & qu'à luy seul, comme Chef, l'honneur des belles  
 Actions



Actions soit deféré, comme le droit de récompenser ou chastier. Cela fait que le Soldat ne recevant rien que par ses mains, croit aussi ne devoir servir qu'à la Republique, & obeit au General Etranger, seulement parce qu'il commande pour la Republique; mais au reste comme à un Homme de qui il n'espère pas grande fortune: Politique par laquelle ils sont toujours Maistres où les autres commandent, & n'apprehendent pas qu'on leur fasse quelque mauvais tour. Dom Camillo Gonzague estoit General en ce Pais la derniere Campagne que je fus à leur service, & mourut à Capodistria, comme il s'en revenoit, non sans soupçon d'avoir mangé quelque mauvais Fruit.

Je ne diray rien du General de Candie, puis que comme ce premier, il n'est que le Bras d'une Teste qui le fait mouvoir & agir. L'on a veu quelquefois de ces Generaux chastiez  
seve-



severement ; & feu Monsieur de la Valette , en est un exemple assez fameux , pour connoître où peut aller la puissance des Chefs Venitiens , quand ils representent le Corps de leur Republique : Depuis peu Monsieur le Chevalier de Gremonville , mon General , en pourroit dire des nouvelles.

## C H A P I T R E X I I .

*Du General du Débarc.*

**L**Es forces les plus considerables que les Venitiens employent , sont celles de Mer ; & l'on peut dire que ce ne sont que des Armes defensives , ou de gros Corps de Garde , posez pour s'opposer à toute heure aux coups impetueux & subits d'un Ennemy prompt & puissant. En Candie , & en Dalmatie , ils ne font que parer aux coups , & s'estiment  
heu-

heureux quand ils n'ont rien perdu dans une Campagne. Il n'en est pas de mesme de leur Armée Navale, elle combat, elle attaque, & va mesme chercher l'Ennemy. Elle fait bien plus, elle penetre jusqu'au cœur mesme du Pais ennemy; & par une conduite aussi heureuse qu'elle est hardie, fait trembler les Places les plus reculées dans les Terres, comme les plus proches de la Mer dont elle est Maistresse.

Or comme tous les Chefs Venitiens dont nous avons parlé ont leurs Emplois, qu'ils n'osent, ny ne peuvent quitter, & qu'un Generalissime ne peut abandonner sa Flotte, & la laisser exposée au milieu des Ennemis, ils ont recours, comme j'ay dit, aux Capitaines Etrangers; & pour ce sujet font un General, qui commande en terre les Soldats détachés des Vaisseaux, dont on fait un Corps pour quelque Expedition. Monsieur le Chevalier de Gremonville a exercé

cé cette Charge avec la reputation que merite son courage, & le succez que la Fortune ne peut refuser à une Vertu extraordinaire. La Natolie peut confirmer ce que je dis, où nous le vîmes bien que blessé d'une Mousquetade, montrer & par son épée & par son sang, le chemin de la Victoire à ceux qui le suivoient au Siege de Schismeset.

L'Execution de Terre ou manquée ou achevée, si-tost que les Troupes commandées sont dans leurs Vaisseaux, ce General n'a plus dans l'Armée de Mer qu'il suit toujours, que ce Nom & le Titre d'Excellence, dont les plus fiers mesme des Venitiens le regalent. Cela luy sert de Lenitif, pour boire plus aisément le chagrin de se voir sur un Bord les bras croisez sans autorité. Il est vray que quand il marche, rien ne luy manque; & principalement s'il est Amy du Generalissime, il est fort respecté dans l'Armée, comme celuy qui peut  
par

par son experience & conduite Militaire procurer de tres-grands avantages à la Republique, qui ne met dans cette Charge que des Gens fort capables & fort consommez dans le Metier.

Leurs Executions sont d'ordinaire promptes & vives, pour ne donner pas le temps aux Turcs qui fourmillent le long des Costes de l'Archipel, de s'assembler en armes, & faire courir risque par leur multitude effroyable aux Gens détachez des Vaisseaux, & pour ne laisser pas aussi trop de temps l'Armée affoiblie d'un nombre considerable de Soldats & d'Officiers commandez, veu qu'un bon Vent, peut dans un moment faire fondre sur leurs bras des Ennemis qu'ils croyoient fort loin.

Au commencement des Guerres, les Generaux estoient ponctuellement payez de leurs gages & pensions, qu'ils appellent Conduite; mais à present ils ne le sont pas avec  
tant

## DES VENITIENS. 121

tant de fidelité, soit que la longueur des Guerres ait épuisé la Bourse du Senat, ou qu'ils croyent engager davantage les Braves à les servir, par l'esperance de recevoir tout d'un coup une somme considerable. Peut-estre aussi le font-ils, pour oster le moyen aux Etrangers qui les servent, de se faire des Creatures, & s'acquiescer chez eux trop d'autorité par les largeesses qu'ils pourroient faire, leur paye estant fort grande.

## C H A P I T R E XIII.

*Du Gouverneur de Candie.*

**O**utre le General Etranger en Candie, il y a encore dans la Ville mesme un Gouverneur, qui est celuy proprement qui en a toute la charge; car le General ne commande qu'à la Campagne, & le Gouverneur est celuy qui commande à la Ville & à la Garnison.

G Le



Le Noble qui tient le rang de Vice-Roy, a sous luy comme ses Lieutenans ces deux Chefs, & leur laisse le soin & le peril, retenant tout l'éclat & toute la puissance aupres de foy. Il donne l'ordre au Gouverneur, & le Gouverneur le donne aux autres Officiers. Sa Jurisdiction ne passe pas ses Murailles, & son fait est de visiter les Portes, & de voir si les Corps de Garde sont en estat & fournis, de faire la nuit des Rondes extraordinaires, de maintenir les Gens de Guerre dans leur devoir, d'avoir soin des Fortifications, de reparer les Ruines qui y arrivent, & d'empescher les desordres qui pouroient naistre dans la Ville, & rendre enfin au Vice-Roy un compte exact de ce qu'il a fait, ou veu, ou entendu.

Enfin toutes ces Charges, bien que grandes & considerables, sont pourtant tellement dépendantes, que l'on peut dire de celuy qui les possède, qu'il obeit & qu'il fait obeir les autres.



## DES VENITIENS. 123

autres. On élit encore d'autres Generaux selon les occurrences & les necessitez : L'on en met à la teste de la Cavalerie ; & pour contenter l'ambition des pretendans , l'on divise l'Infanterie en deux , à sçavoir l'Ultramontaine & l'Italienne, dont chacune a son General. L'Artillerie a quelquefois aussi le sien. Pourveu qu'ils soient les Maîtres & qu'ils ayent besoin de vous , il n'y a point de Titre qu'ils ne vous donnent.

### CHAPITRE XIV.

#### *Reflexions en forme de Récapitulation.*

C E grand nombre de Generaux feroit d'abord croire qu'il y auroit plus de confusion que d'ordre dans leur Milice ; mais tout s'y trouve compassé avec tant de justesse, que

toutes ces Testes se réunissent en une, & semblent n'estre que des parties divisées d'une plus grande qui anime & fait mouvoir ce vaste Corps. Comme ils ont des Terres fort séparées & éloignées, ils ont esté contraints de diviser les Commandemens ; & pour suivre la Methode de la premiere des Republiques, ils donnent en Candie & en Dalmatie la mesme Authorité sur la Police & sur la Milice à ceux qu'ils y envoient, qu'autrefois Rome donnoit à ses Proconsuls dans ses Provinces.

Le Generalissime de la Mer, semble choquer la Liberté de la Republique, & la Puissance immense qu'il a ressent plustost le Souverain que le Sujet. Mais regardez ceux qui le suivent avec une soumission entiere en apparence, ils partagent tellement le Commandement avec luy, que s'il vouloit remuër le moins du monde au préjudice de l'Estat, & se rendre formidable par ses seules forces, il se  
 trou-

## DES VENITIENS. 125

trouveroit bientôt seul. Outre que n'estant Maître d'aucune Place, il seroit forcé, ou de tenir toujours la Mer, ou par un dernier desespoir se jeter entre les mains des Ennemis, qui seroit la triste issue de son ambition déreglée.

La vie privée que ces Nobles sont obligez de mener apres avoir quitté leurs Charges, & le compte exact qu'ils en rendent au Conseil des Dix, les tient continuellement en cervelle. Ils sçavent que c'est un Tribunal inflexible, & que quand ils ne seront plus parez de ces grands Noms, il se faudra soumettre à la Censure du moindre Citoyen : Ainsi ils ne se regardent les uns les autres, que comme autant d'Ennemis ; ce qui fait que se défians de tout le monde, ils reglent leurs actions pour le bien public, & n'osent s'écarter de peur d'estre surpris.

S'ils appellent des Etrangers aux premières Charges, c'est pour parta-

ger avec eux la fatigue & le peril, mais non pas l'honneur des belles actions, dont ils sont extraordinairement jaloux ; c'est pour cela qu'ils les veulent si soumis & si dépendans de leurs ordres, que c'est un crime capital de ne les pas executer, ou de s'en attribuer la gloire. La Raillerie, quelque galante qu'elle soit, qui par tout ailleurs est le plus ordinaire divertissement des Cavaliers, est si fort defenduë, qu'elle passe pour un manque de respect, & choque au dernier poinct ces Esprits entestez de leur Authorité ; & il faut une adresse bien souple pour se ménager toujours avec eux.

## CHAPITRE XV.

*De leurs Armées en General.*

ON pourroit dire que ces Armées sont des Citez mobiles, gouvernées & regies par des Loix Militaires, qui n'ont point d'autres Murailles que les épées, l'acier, & la poitrine de ceux qui les composent : Et comme dans les Villes l'on ne vit pas confusément, mais que les diverses Charges distinguent les Souverains Magistrats d'avec les moindres, & ceux-cy d'avec le reste du Peuple, & que pour faire mieux agir & avec plus de concordé tous les ressorts qui ne doivent conspirer qu'à l'union, l'on établit un Chef, sur les soins duquel tout le repos du Public repose ; L'on fait le mesme à la Campagne, le General est le premier mobile qui donne le branle au reste des Officiers



Majeurs, qui font suivre ses ordres aux Subalternes, sous lesquels le reste de la multitude de l'Armée fléchit. C'est dans ce dernier Ordre Militaire que nous voyons arriver les plus grands Symptomes; & comme l'honneur n'est pas le but où ils aspirent toujours tous, & que la plupart ne se font faits Soldats que pour leur interest, pour peu qu'ils ne voyent pas les payes pour récompense de leurs travaux & de leurs fatigues, ils se plaignent, ils menacent, & enfin courent à la revolte. La longueur des Guerres est quelquefois le Berceau fatal où naissent ces Divisions. La dépense excessive qu'elle attire, empêche de tenir parole aux Gens de Guerre, & les jette dans la nécessité de se soustraire de l'obéissance: La fréquentation qu'ils ont avec les Femmes étrangères des Païs où ils demeurent, les abâtardit: & croyant soulager leurs miseres en prenant un Camarade, ils se marient;

&



## DES VENITIENS. 129

& voyent augmenter leur defefpoir par l'impossibilité d'entretenir leurs Familles. Les Venitiens n'apprehendent pas ces malheurs, la regle y est trop bien observée, & la ponctualité avec laquelle ils payent leurs Soldats, fait qu'on n'a point encore veu arriver de tels defordres.

Dans les Garnisons de Terre-ferme, l'on paye la Soldatesque par avance de mois en mois; & ainsi bien loin de leur devoir, ils sont toujours reliquataires à la Republique. En Dalmatie & en Candie peut-estre ne sont-ils pas payez si regulierement; mais enfin s'il n'y a point d'argent, on les satisfait en danrées qui ont cours dans le País, qu'on leur donne à certain prix. Les Generaux écoutent les plaintes que le Soldat fait de son Officier, & par ce moyen ils entretiennent avec une équité admirable les droicts de l'un, sans pourtant oster le respect que les autres doivent à leurs Superieurs. Leur Milice est

composée la pluspart d'Infanterie; & ayant reconnu le peu d'effet que la Cavalerie fait dans des lieux aussi referrez & aussi inégaux que les leurs, ils en entretiennent quelques Compagnies, plus pour dire qu'ils en ont, que pour le grand secours qu'ils en attendent.

### CHAPITRE XVI.

#### *De leur Cavalerie.*

**E**Lle est divisée en deux Corps, sçavoir la Cavalerie grosse, qui est ce que nous appellons Gens d'Armes, & les Capelets à Cheval, qui sont nos Chevaux-Legers, & les Charges de ces deux Corps ne sont point venales. Ils avoient trois Compagnies de ces Gens-d'Armes dans le temps que j'estois à leur service, qu'ils appelloient Ultramontaines, dans lesquelles pas-un Italien ne pou-

## DES VENITIENS. 131

pouvoit entrer. La Republique donne d'ordinaire ces Compagnies aux Generaux Etrangers, desquels ils tirent de grandes payes, ou en font des récompenses à ceux qui les ont bien servis. Ces Gouverneurs de Cuirasses (car c'est ainsi qu'ils les appellent) peuvent disposer des Capitaines-Lieutenans, des Cornettes, & des autres moindres Officiers, avec le consentement du Senat à qui ils les presentent. Monsieur le Chevalier de Gremonville leur fit le mesme compliment, quand il me mit à la teste de la sienne.

Pour les Cuirasses Italiennes, elles sont reduites à quatre Compagnies. C'est le mesme ordre, & l'on y reçoit toutes sortes de Nations indifferemment. Chaque Cuirasse est obligé d'entretenir son Cheval & son Harnois de Guerre en estat; & la Reveuë que l'on fait tous les quarante jours, chastie les Pareffeux & les Negligens. Dans le quartier où ils sont, il y a

Garde continuelle à l'Etendart; & pour dire le vray, ce font de veritables Gens de Guerre, qui se tiennent toujourns en estat, comme s'ils estoient à la teste de leurs Ennemis. Leurs Loix Militaires sont celles des Allemands: Ils marchent & défilent fort ferrez. Le nombre de chaque Compagnie est de soixante, tous vieux Soldats, à qui il est permis d'esperer toutes les plus hautes Charges de leur Corps. Ce que nous appellons Marechal des Logis, ils l'appellent Quartier-Mestre, & chaque Brigade a son Caporal, sur laquelle il a l'œil. Ils marchent à la Guerre armez de pied-en-cap, le Mousqueton & l'Epée au costé, & les Pistolets à l'arçon. La contenance ferme de ces Gens-là, est capable de faire aller bride en main les plus resolus; aussi ne sont-ils bons que pour soutenir & couvrir l'Infanterie, ne pouvans subsister dans les Courses subites de la Cavalerie Legere, à cause

## DES VENITIENS. 133

cause de la pesanteur de leurs Armes ,  
& de leurs Chevaux.

On ne les envoie jamais toutes à l'Armée ; mais elles y vont par rang , & servent plus de parade que d'autre chose. Les Turcs les apprehendent neantmoins extrêmement , & leur façon de combattre ferrez ne donne point de prise à leurs Attaques furieuses , mais de peu de durée. Comme ils sont couverts de bonnes armes , le Sabre Turquesque fait peu d'effet , & leur premiere décharge est furieuse. Ils attendent l'Ennemy de pied ferme , & de douze ou quinze pas le saluent de leurs Mousquetons. La meslée n'est pas moins sanglante , faisant succeder leurs Epées à leurs Pistolets , qui sont larges & longues , & font l'effet du Coutelas & de l'Estocade.

Pour ne pas nourrir des Pestes capables de corrompre tout un Corps , ils cassent d'abord le Soldat qui ne vit pas avec honneur. Ils en chastient  
peu



peu autrement, pour ne pas irriter ces vieux routiers, par la veuë ignominieuse d'un de leurs Camarades executé. Les vieux Generaux en font estat, & les traittent fort civilement, ce qui rend les Soldats fort affectionnez; & comme leurs gages sont fort avantageux, l'on ne voit jamais de Deserteurs dans ces Compagnies.

Pour les soulager dans les longues marches, les Villes, Bourgs, ou Villages par où ils passent, sont obligez de leur fournir des Chariots pour leur Bagage & attirail; mais aussi ils marchent par le Pais avec une modestie si grande, qu'on croiroit plustost voir une Procession reglée, qu'une Compagnie de Gens-d'Armes. Ils payent mesme le dégast qu'ils font dans les Terres labourées aux Proprietaires, & ne s'écartent jamais des grands Chemins. La Picorée est un nom qu'ils abhorrent, & qu'ils ne connoissent que pour en avoir oüy parler.



## DES VENITIENS. 135

ler. Leurs Estapes leurs sont fournies largement, & ils traittent leurs Hostes comme leurs Amis.

### CHAPITRE XVII.

#### *De leur Cavalerie Legere.*

**E**Lle est toute composée à present d'Esclavons, de Dalmates, ou de Morlaques, & divisée par Compagnies, & non par Regimens, comme dans le reste de l'Europe. Tous ces Cavaliers sont Sujets de la Republique, aussi bien que leurs Officiers; Ils sont assez bons Hommes de guerre, mais peu obeïssans, & ne gardent jamais leurs rangs dans une Attaque, qu'ils font toujours à la Cravate. Il est vray qu'ils se r'alient aussi aisément qu'ils prennent la charge; mais dans l'ardeur d'un Combat, ils ne connoissent que leur passion, qui les fait avancer, ou reculer, selon leur caprice.

Au

Autant de Testes de Turcs qu'ils apportent, ils en ont autant de Sequins; & comme cette Nation est extrêmement avare, ils se hazardent brutalement, forts ou foibles, pour en attraper quelqu'une. Ce sont Gens de grande fatigue, & leurs Chevaux bien que de taile mediocre, ne sont pas moins durs que leurs Maistres. La Guerre la plus ordinaire, & où ils réussissent le plus, sont des Courses dans le País Ennemy, où par des Cavalcades extraordinaires, ils surprennent & ravagent des Contrées qui ne les croyoient pas si pres. Comme les Prisonniers que l'on fait sont tous à la Republique, & que le Soldat n'y a point de part, cela fait qu'ils ne donnent que fort peu de quartier, & que leur Guerre est cruelle.

Nos Dragons ont emprunté de ces Capelets la forme de leurs Habilemens de teste. Leurs Armes les plus ordinaires, sont la Carabine &  
le

## DES VENITIENS. 137

le Sabre; quelques-uns ont des Pistolets, mais la plupart ont deux ou trois Coutelas; deux sous chaque cuisse, attachez à la Selle, & un au costé. L'usage des Bottes leur est presque inconnu; & certains longs Calçons, mais fort justes, qui se ferment avec des boutons à costé de la jambe, leur servent moins incommodément.

Ce n'est pas une petite Politique aux Venitiens, de mettre à prix les Testes des Turcs; ils font deux effets considerables par cette Maxime. Ils excitent par l'esperance d'un petit gain ces Nations à une poursuite continuelle de leurs Ennemis, & les acharnent sous ce pretexte contr'eux les obligeant avec cette petite récompense à ne donner point de quartier, pour leur oster l'esperance d'en avoir, & rompre tout le commerce qui pourroit naistre entre des Voisins si proches. Le second effet qu'ils en tirent n'est pas moindre, ils rendent  
ainsi

ainsi leurs armes redoutables, & animement leurs Soldats du desespoir, qui est la plus dangereuse de toutes les passions; Que si cette Maxime de faire la Guerre semble barbare, qu'on se souviene que l'on combat icy pour l'Empire, & que l'on n'attend pas moins de son Adversaire qu'une destruction totale.

Il n'y a pas long-temps qu'on se feroit en Dalmatie, & en Candie, de Cavalerie Etrangere; mais outre la dépense excessive où s'abîmoit la Republique, l'on n'a veu jamais d'effet considerable qu'elle ait produit. Le Pais est trop serré & trop sterile pour entretenir une foule de Gens que l'on voit perir entre les jambes de leurs Chevaux, par la force d'un Climat où ils estoient peu accoustumez. L'incommodité de leur porter jusqu'au Foin & à la Paille par Mer, a dégousté les Venitiens de cet Armement inutile; & les avantages qu'ils reçoivent de leur

## DES VENITIENS. 139

Capelets sont plus considerables que le bruit que faisoit toute cette Cavalerie. Ils connoissent le Pais, ils sont accoustumez & nourris dans les Montagnes, en sçavent parfaitement les détours, & sont plustost sur les bras des Ennemis, que les autres n'auroient sonn      l'Etendart.

### CHAPITRE XVIII.

#### *De l'Infanterie.*

ELLE est le nerf principal de l'Arm  e Venitienne, & la compose presque toute; la raison qui leur fait plus estimer l'Infanterie, est celle que je viens de dire qui les oblige    tenir sur pied peu de Cavalerie. Elle a ses Mestres de Camp, & est distingu  e par Regimens comme parmy nous. Elle est composee de toutes Nations indifferemment, & l'on en fait deux Corps d'Etrangere & d'Italienne, & c'est



140 LA POLITIQUE

c'est principalement quand on veut donner quelque Titre de nouveau General à des Personnes dont on se veut servir, & que l'on croit tout à fait nécessaires. Leurs Armes sont le Mousquet & la Pique, & chaque Regiment bat la Marche de sa Nation. Ces troupes sont la pluspart de François & de Suisses; & c'est une chose remarquable, qu'avec cette severe Catholicité dont se piquent si fort les Espagnols, l'on n'en a pas veu un seul depuis ces Guerres, qui ait embrassé avec la Republique la Defense de la Chrestienté.

Sous pretexte de faire de nouvelles Levées incessamment, ils retiennent la pluspart des Colonels en Terre-ferme, & j'avois peine à m'en imaginer la raison, si connoissant leur Politique défiante, je ne sçavois que c'est pour oster à ces Regimens le Chef qu'ils reconnoissent le plus, & pour retenir comme en ostage entre leurs mains une Teste qui pourroit  
fai-



faire agir tout un Corps autrement qu'ils ne voudroient. Peut-estre auffi ne veulent-ils pas dégoufter un Mestre de Camp par ces Détachemens embrouillez qu'ils font, & le reduire à se plaindre de ce que de tout son Regiment, il ne commande que trente Hommes.

Toute leur Soldatesque generalement est dans les Garnifons de la Dalmatie, ou de la Candie, & ils n'entretiennent aucune Armée sur pied, que celle de Mer, que l'on renforce à mesure qu'elle en a besoin desdites Garnifons. Les Charges dans leur Infanterie font venales, & cependant ils ne laissent pas la longueur du service sans récompense. La Paye est tres-exacte, & s'ils la font attendre quelquefois, on la rembourse fort fidellement. Outre le Pain ordinaire, & huit sols de ce País-là, ils ont encore une livre de Vin tous les jours; mais auffi ce qui est bien rude, ils disent adieu en s'enrol-

rollant à la liberté de revoir jamais leur País, si ce n'est par un bonheur, & par une adresse extrême.

En cela je ne scaurois approuver leur Politique; & sans doute s'ils donnoient plus de liberté à leurs Gens de Guerre, quand mesme ils en perdroient dans les commencemens plus grand nombre, ils éteindroient au moins dans l'Europe cette mauvaise reputation qu'ils y ont de tenir des Soldats enchainez; & la bonne & fidelle Paye qu'ils leur donnent en attireroit plus que le libertinage n'en feroit deserter. Avec toute cette rigueur ils en perdent quantité, qui aiment mieux se jeter parmy les Turcs, & se faire Renegats, que de se voir forcez & desesperez par la perte d'une liberté à laquelle peut-estre ils ne songeroient pas si le chemin leur en estoit ouvert. Tant il est vray que nous ne desirons passionnément que ce qui nous est plus severement defendu.

## DES VENITIENS. 143

Lio est une Isle fort proche de Venise, où ils font leurs Embarquemens & où l'on mené les Soldats comme ils arrivent; & c'est là qu'ils commencent à ressentir la perte de leur liberté. On les met tous dans un tres-grand Logement dont les fenestres sont armées en dehors de grosses barres de fer, qui avec la Mer qui les entoure de tous costez, leur oste l'espoir de se sauver, & leur en fait naistre mesme l'envie, par l'impossibilité. On les va voir comme les Bestes farouches de Vincennes, à travers des portes grillées; & bien loin de voir les visages gays de nos nouveaux enrolez, l'on n'y voit que de faces tristes, & l'on n'y entend que des plaintes. Cependant l'interest de quelque argent davantage, & la nourriture meilleure que chez eux, retient & accoustume ces Misérables, & les rend d'ordinaire insensibles à ce qu'ils témoignent abhorrer si fort.

Com-

Comme le Service de la Republique est fort décredité, ils se voyent necessitez à des remedes extrêmes, & il n'y a point d'invention dont ils ne se servent pour avoir des Soldats. Ils les achètent bien cher de ces Colonels qui veritablement sont de vrais Maquignons de Chair humaine. Les Princes leurs Voisins leur en vendent, qu'ils ont premiere-ment allechez sous le nom d'une Garnison aisée & sans fatigue: Entr'autres les Ducs de Parme & de Modéne n'en font pas un petit trafic. Ils les embarquent sur le Pau dans de grands Batteaux fermez, qu'ils nomment *Bourchii*, avec de bons Corps de Garde aux entrées de la Poupe & de la Prouë, & les conduisent ainsi desarmez jusqu'à Lio, comme des Criminels, pour estre de là distribuez dans les Compagnies.

Ils chastient peu le Soldat du dernier Supplice, pour ne pas perdre un Homme dont ils ont besoin; m.

d'

d'ordinaire ils le condamnent à la Galere, ou pour un temps, ou pour toujours, selon que la faute est grande ou petite. L'Infanterie Capelete est l'unique à qui ils confient la Garde des Places qu'ils ont en Terre-ferme du costé d'Italie; & si nous y voyons des Fantassins Etrangers, c'est dans les Tours, où ils attendent leur transport à Lio. Ils prisent si peu leurs Sujets, qu'ils ne font jamais de Levée dans le País; mais ce qui les en empesche le plus, est la peur de les aguerrir, & les accoustrumer à manier des armes, qui seroit peut-estre leur ruine. Que s'ils se servent de Capelets qui sont sous eux, ils le font pour les éloigner de leur País, sous pretexte de confiance, & s'en rendre plus paisiblement les Maistres.

Pour attirer dans leurs interests les Morlaques, Gens déterminez & prompts, ils leur permettent de se retirer durant l'Hyver dans les Plai-

es,

30

H

peu-



peuvent de leurs Places fortes, sous pretexte de les vouloir couvrir avec plus de feureté des Invasions du Turc; mais en effet ils le font pour en estre les Maistres, & pour s'en servir mesme dans un besoin, en renforçant leurs Garnisons. Ceux-cy vivent la pluspart comme les anciens Tartares, n'ayant point de lieu ny de retraite assuree. Ils sont continuellement à la Guerre, & ne vivent que de ce qu'ils peuvent gagner sur leurs Ennemis. Ils traînent apres eux, quand ils changent de demeure, tout leur Bagage, leur Famille & leur Bestail, & se sont bientost basty des Bourgades. La pluspart de leurs Chefs sont Prestres, à qui ils obeissent fort civilement pour des Gens d'une vie si farouche. Ils sont extrêmement volages, & changent souvent de party; mais enfin la cruauté, & la mauvaise foy dont usa le Bassa de la Bosnie vers eux, les a acquis, à ce qu'ils disent, aux Venitiens, qui ne  
font



## DES VENITIENS. 147

font pas peu fortifiez de cette Infanterie: car bien que volontaire, elle couvre cependant tout le Païs, rompt les Passages des Montagnes, fait des Courfes perpetuelles, & fatigue l'Ennemy à toute heure.

Les Capelets dont j'ay déjà parlé, font plus civilifez, & ne font point moins ardans & braves. Ils font fort fidelles à la Republique, & l'on s'en fert pour la Garde des Magistrats, comme nous faisons en France des Suiffes. Ils naiffent & font élevez dans une antipathie contre le Turc, qui ne se peut mieux comparer qu'à celle du François avec l'Espagnol, n'ayant pas oublié qu'ils font descendus de ces braves Gens, qui sous George Castriot, dit Scanderberg, firent perir tant d'Armées Ottomanes, & crever de honte & de dépit le Grand Amurat.

Il y a peu de difference entre leur Habillement & celuy des Turcs, excepté le Turban. Dans leur âge plus

avancé, ils laissent croistre leur barbe; Ils sont fort curieux de leurs cheveux qu'ils tiennent fort longs par derriere, & les coupent & les taillent par devant. Nonobstant l'estime particuliere où ils sont d'une sincerité inviolable, les Venitiens n'en assemblent jamais de Corps considerables, & les distinguent en Compagnies franches qu'ils entretiennent separément; & divisant ainsi l'Authorité en plusieurs mains, qu'un seul auroit à la teste d'un Regiment, ils la croient moins formidable, & d'autant diminuée, qu'il y a plus de Gens qui la partagent.

#### C H A P I T R E X I X.

*De leurs Maximes Generales de Guerre.*

**I**Ls ne font d'Ennemis que le moins qu'ils peuvent; & quand ils sont obligez d'en avoir, ils n'en  
veu-

## DES VENITIENS. 149

veulent jamais deux, & ne font point difficulté d'acheter à quel prix que ce soit un Accord avec quelqu'un, pour ne se voir point contraints à diviser leurs forces quand ils combattent. Ils estiment fort le service des Etrangers, & l'achètent fort cher : L'on voit peu de Regimens & d'Officiers Italiens dans leur Armée.

Outre la bravoure & la vigueur qui est plus acquise aux Septentrionaux, qu'à ceux de ces Climats effeminez, sans doute j'y voy une raison que je croy fondamentale ; c'est qu'ils apprehendent moins de Sedition de ces Gens éloignez de leurs Foyers, & qui en passant tant de Mers & de Montagnes, ont désormais perdu l'esperance d'en estre secourus. Ils craignent aussi que sous pretexte de secours, quelque Potentat voisin ne fit glisser des Entreprises contre leur Estat parmy la foule des Soldats & des Officiers qu'on leveroit sur ses Terres.

Dans leurs extremitez, ils ont recours au Bras de leurs Amis; ils ne les veulent pourtant pas si armez qu'ils leur fassent peur; un grand Secours leur est aussi redoutable que l'Ennemy, & ils s'en déffient dès lors qu'ils n'en son plus les Maistres. S'ils en receurent de France il y a quelques années, ce fut plustost pour éblouir de l'eclat du Nom François les Ministres de la Porte, & les obliger à quelque Paix, que pour s'en servir long-temps, & l'issuë montra bien le but où ils visoient.

S'ils estoient aussi bien munis d'Hommes, qu'ils le sont de toutes les choses necessaires à la Guerre, ils seroient capables de détruire aisément leurs Ennemis; car c'est une chose qui passe pour un prodige, de voir l'amas qu'ils ont de toutes sortes de Munitions dans leur Arsenac. Dans une seule Galere il y a dequoy armer trente mille Hommes de pied-en-cap, & de cet échantillon l'on  
peut

## DES VENITIENS. 151

peut connoître si le reste y manque. Trois mille Hommes y travaillent continuellement, & le nombre de leurs Canons est si grand, qu'ils sont obligez de les ranger à triple étage dans le grand Salon basté pour cet effet.

Leurs Places Frontières ne sont pas moins garnies; & quand ils apprehendent quelque Siege, ils y mettent si bon ordre, que l'on n'y voit rien manquer, & l'on y vit avec la mesme abondance de toutes choses qu'en pleine Paix. Comme ils sont les plus puissans sur Mer, & que toutes leurs Forteresses sont Maritimes, ils y jettent tout le Secours qu'ils veulent, rafraichissent de Gens de Guerre les Garnisons affoiblies, & renforcent mesme la Place des Soldats de leurs Galeres & Vaisseaux. Au Siege de Cataro ils incommoderent fort l'Ennemy de leurs cannonades, & rassurerent tellement la Ville, que malgré qua-



rante mille Hommes, & le Bassa de la Boffine à leur teste, la Place quoy qu'ouverte par une grande Brèche, rendit vains les efforts de huit mille tant Janiffaires que Spahis, qui estoient les Braves de la Porte. Nos Cuirassiers mirent pied à terre, & la Pique à la main se jetterent dans les Fossez qu'ils defendirent tout le long du Siege. Si Dom Camille Gonzague eust agy seul, & que le General Bernardy eust secondé l'experience de ce vieux Routier, nous eussions fait de plus grands effets, & ils n'eussent pas avancé leurs Tranchées de si pres; mais il falloit obeir.

Pour retenir & engager les Officiers Etrangers à leur service, outre les Payes ordinaires, ils les advantagent encor de certaines Pensions qu'ils appellent Conduite, qu'ils augmentent à mesure que l'on demeure à leur service, & qui au bout de quelque temps montent à des sommes considerables: Effet fort propre pour  
les



## DES VENITIENS. 153

les Ames intereffées ; Mais avec toutes ces Avances ils ont peu d'honestes Gens, & ils les traitent d'un autre costé avec tant d'inégalité & de fierté, qu'à moins de renoncer tout à fait à soy-mesme comme dans un Convent, la place n'est gueres tenable. L'on voit peu de Personnes de Qualité, qui ayent commandé sous eux, qui ne s'en plaignent ; & ce Brave Commandeur de Gremonville, qui estoit nay pour ainsi dire dans leurs Armées, ne les a enfin abandonnez, qu'à cause de leur ingratitude. Je sçay ce que sa modestie luy a fait souffrir ; & bien que par honneur il cacha leurs deffauts, je connoissois pourtant l'injustice qu'ils luy faisoient. C'est une de leurs Politiques, de n'aimer pas les Gens de Guerre qu'ils connoissent trop estimez & trop pleins d'experience. Un bon Homme Gildas estoit leur fait, & ils cherissent ceux qui sans trop penetrer dans leurs Affaires, sui-  
vent

vent aveuglement ce qu'ils ordonnent.

Voilà, MONSEIGNEUR, ce qu'un jeune Homme, qui avoit envie d'apprendre quelque chose dans le Service des Etrangers, a pû connoître dans celuy des Venitiens. Il n'a point hésité à vous presenter ces Reflexions dans un stile qui n'est pas trop de la Cour, ny dans la politesse de nostre Langue, parce que parlant en Soldat à un Prince qui le doit estre dès que vostre âge le permettra, il a crû que vous excuseriez les fautes qui s'y sont glissées, & que vous pardonneriez aisément à un Cavalier qui se piqueroit de sçavoir mieux agir que bien parler. Le seul but où j'aspire avec une passion pleine de respect, estant de pouvoir consacrer à vostre service, & ma vie, & le peu d'experience que j'ay pû acquerir dans le temps que j'ay porté les Armes.

